

L'AJJ

Mensuel de la Ville d'Aubagne
N°876 • Janvier 2024 • aubagne.fr

BELLE ET HEUREUSE ANNÉE



AUBAGNE À 360°



**UN BUDGET AMBITIEUX
AU SERVICE
DES AUBAGNAIS**

Aubagne · fr
en provence

L'ACTU DU MOIS



P. 9
LE CHANTIER DU
PÔLE ÉDUCATIF
DES PASSONS EST
LANCÉ

L'ACTU DU MOIS



P. 11
L'EAU DES
COLLINES FÊTE
SES 10 ANS

AUBAGNE À 360°



P. 15
UN BUDGET
AMBITIEUX
AU SERVICE DES
AUBAGNAIS

GRAND ANGLE



P. 20
LES BASTIDES
D'AUBAGNE

PORTRAIT



P. 22
JEAN-PIERRE PAULIN
DES COULEURS
ET DES HOMMES

HISTOIRE D'AUBAGNE



P. 24
GAIMARD, UN NOM
QUI RÉSONNE AVEC
TENDRESSE DEPUIS
1934

NUMÉROS UTILES

FRAP FORCE RAPIDE ACTION PROPRETÉ

Conteneur renversé ? Branche d'arbre au sol ?
Dépôt sauvage d'encombrants ? Contactez la
FRAP, du lundi au samedi de 8h à 18h.
0800 00 66 23 (appel non surtaxé)

AUBAGNE À VOTRE SERVICE

Problème de nettoyage dans votre rue ?
Problème d'éclairage ? Un service municipal à
améliorer ? Contactez Aubagne à votre service,
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
0800 18 19 19 (appel non surtaxé)
ou aubagne.avotreservice@aubagne.fr

CSU CENTRE DE SUPERVISION URBAIN

Le CSU gère l'ensemble des caméras et reçoit
les appels liés à un problème de sécurité.
CSU Aubagne, 24h/24 et 7j/7 - 04 42 18 19 39

■ **Mairie (standard)**
04 42 18 19 19

■ **France Services**
04 42 18 19 20

■ **Aubagne à votre service**
0800 18 19 19

■ **Espace Aubagne Seniors**
04 42 18 19 05

■ **Accès au Droit Juridique Seniors**
04 42 18 19 01

■ **Allo Déchets/Encombrants**
0 800 94 94 08

■ **Police Secours**
17

■ **Pompiers**
18

■ **Commissariat**
04 88 22 71 00

■ **Gendarmerie**
04 42 82 90 17

■ **Police municipale/CSU**
04 42 18 19 39

■ **Service de la Sécurité civile et routière**
04 42 18 16 97
(défibrillateurs)

■ **Urgence Sécurité Gaz**
0800 473 333

■ **Urgences Médicales**
15

■ **Centre Anti-Poison**
04 91 74 41 68

■ **Centre hospitalier Edmond-Garcin**
04 42 84 70 00

■ **Clinique de la Casamance**
04 91 88 40 00

■ **CPAM**
01 84 90 36 46

■ **CSAPA (addictologie)**
04 42 70 54 30

■ **Maison du partage**
04 42 18 19 73

■ **Conseil de Territoire**
04 42 62 80 00

■ **L'Eau des collines**
04 42 62 45 00

■ **Maison du Tourisme**
04 42 03 49 98

■ **Les Lignes de L'Agglo**
04 42 03 24 25

■ **Taxis**
04 42 03 80 80

■ **Dépannage électricité**
09 72 67 50 13

■ **SOS Vétérinaire**
09 70 24 70 24

■ **SPA / Fourrière Animale**
04 42 22 14 02

du lundi au samedi

L'ÉDITO

BELLE ET HEUREUSE ANNÉE
SOUS LE GARLABAN!

Je dédie mon premier éditorial de l'année 2024 à la mémoire de celui qui est « né dans la ville d'Aubagne, sous le Garlaban couronné de chèvres, au temps des derniers chevaliers » : Marcel Pagnol. J'adresse également ces mots à ses descendants et à toutes les générations passées et actuelles, profondément touchées par une œuvre théâtrale, cinématographique et littéraire considérable.

En nous quittant il y a cinquante ans (le 18 avril 1974) notre cher académicien, inoubliable auteur et réalisateur de chefs d'œuvres qui ont pour noms Marius, Topaze, Angèle, La femme du boulanger, La gloire de mon père, Le château de ma mère... nous laissait en héritage des histoires et des personnages qui sont définitivement entrés dans la légende et dans nos cœurs.

Afin de célébrer cet anniversaire, sa ville natale se devait de rendre à l'enfant du pays, un hommage à la hauteur de ce grand amoureux de la langue française, humaniste éclairé qui atteignit le firmament sans jamais se couper de ses racines provençales. Nous aurons prochainement le plaisir de présenter aux Aubagnaises et aux Aubagnais, le programme des festivités et des temps forts qui seront organisés autour de Marcel Pagnol cette année.

Il y avait hier, il y a aujourd'hui, et il y aura encore demain, un peu, beaucoup, passionnément de son âme dans notre ville. Son œuvre incarne ce qu'il y a de plus profond dans les traditions que nous aimons tant. Tradition ne veut pas dire passé mais au contraire affirmation des valeurs humanistes pour un futur sans cesse renouvelé ! Dans cette perspective réjouissante de nous retrouver autour de ces valeurs, je souhaite à chacun de vous, en mon nom et au nom de l'équipe municipale qui m'entoure, santé, joie et bonheur. Très belle et très heureuse année à tous à Aubagne-en-Provence, sous notre Garlaban !

Gérard Gazay

L'AJJ hebdo

La NEWSLETTER de la Ville d'Aubagne

• Du 3 au 9 janvier 2024 •

Aubagne

L'AJJ HEBDO, LA NEWSLETTER !

Chaque mercredi, découvrez l'actualité et les événements de la Ville d'Aubagne pour les 7 jours à venir. Recevez L'AJJ Hebdo la Newsletter, dans votre boîte email.

Abonnez-vous sur aubagne.fr/newsletter

Aubagne au Jour le Jour - vous ne recevez pas régulièrement l'AJJ ? ✉ Dites-le nous : ajj@aubagne.fr

Directeur de la publication : Gérard Gazay • Directeur de la communication : José Perez • Rédacteur en Chef adjoint : Jean-Pierre Vallorani • Rédaction : Chloé Bergeron, Jean-Luc Chovelon, Mathieu Houllière • Page Histoire : service Archives-Patrimoine • Secrétariat de Rédaction : Sabrina Lazli • Photos/Vidéos : Mathieu Aimon • Pôle numérique : Richard Guesnier, Julien Desbuissons • Vidéos Ville : Françoise Essayan • Pôle graphique : Thomas Moulin • Diffusion : Thomas Mateos, Fouzia Rebiaï • Réalisation : Agence Declik • Communication : rue de la Liberté 13400 Aubagne • Tél. : 04 42 18 16 86 • Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024



CARNAVAL

SAMEDI 25 MARS – Sous une pluie de confettis la grande parade joyeuse et bigarrée a parcouru les ruelles du centre-ville d'Aubagne : acrobaties, danses, percussions, fanfare et grands chars bucoliques, un jugement de Caramentran empreint de poésie... et d'écologie positive : les Aubagnais petits et grands étaient à la fête !



PREMIER SALON DES ÉCRIVAINS

6 MAI – À l'initiative du maire d'Aubagne et sous le parrainage de l'écrivain Bruno Carpentier, la 1^{re} édition de ce rendez-vous littéraire a permis aux amoureux de la littérature de rencontrer les auteurs et éditeurs du territoire.



GRAINS DE SEL

Du 16 au 19 NOVEMBRE – Avec comme invitée d'honneur la grande Rébecca Dautremer, la 13^e édition du festival du livre et de la parole d'enfant a fait le plein de succès et a offert d'inoubliables moments aux enfants et à leurs parents !



FESTI'AUBAGNE

Du 28 AVRIL AU 2 MAI – La première édition de Festi'Aubagne, organisée par l'association AD2C, a proposé aux Aubagnais des rencontres et des spectacles avec des acteurs et des comédiens de séries TV, du cinéma et du théâtre. L'occasion de passer de l'autre côté du petit écran !



ARGILLA

12 ET 13 AOÛT – Avec ses 170 artisans venus du monde entier, la biennale internationale placée sous le signe du Portugal a ébloui plus 50 000 visiteurs et confirme la place d'Aubagne parmi les grandes cités européennes de la céramique.



UNE ANNÉE CULTURELLE INTENSE

JANVIER À DÉCEMBRE – L'année 2023 a été particulièrement active et riche en matière d'accès à la culture pour tous. Avec l'obtention du label "Terre de Jeux", avec la participation de notre Ville aux "Olympiades culturelles", avec le déploiement du dispositif « 100 % EAC » (Education artistique et culturelle) dans toutes les écoles, avec la nomination par le Département « Capitale provençale de la Culture », Aubagne a été la Ville de toutes les Cultures !



Voir la vidéo sur Youtube:

VIVE LES MARIÉS ET PACSÉS AUBAGNAIS DE L'ANNÉE !

JEUDI 30 NOVEMBRE – Ce soir-là à l'Espace des Libertés, Evelyne et Stéphane, Véronique et Bernard ou encore Jenny et Jeison, ainsi qu'une quinzaine de couples mariés ou pacsés de l'année, étaient à l'honneur pour ce joli moment émouvant célébré par Gérard Gazay, maire d'Aubagne et les élus de l'équipe municipale.

SANTONS ET CÉRAMIQUE

Du 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE – Élu « plus beau Marché aux santons de Provence 2023 » par France Bleue, le Marché aux santons et à la céramique a rassemblé 20 exposants dans une ambiance chaleureuse et festive ! De même, le week-end des 2 et 3 décembre, la Fête du Santon a mis à l'honneur le savoir-faire des maîtres-santonniers venus de toute la région.



LA GASTRONOMIE EN FÊTE

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 DÉCEMBRE – Un week-end très animé et particulièrement gourmand ! À l'Espace des Libertés et au Cours Foch, on célébrait la gastronomie d'antan à l'occasion de « 1895 Aubagne à la Belle époque » tandis que les commerçants proposaient leur marché de Noël : des étals tous plus gourmands les uns que les autres, ambiance et bonne chère au rendez-vous !



Voir la vidéo sur Youtube:



REMISE DES MÉDAILLES DE LA VILLE

VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE – Le maire d'Aubagne et les élus du Conseil municipal ont remis la médaille de la Ville à 12 Aubagnaises et Aubagnais qui ont contribué au rayonnement d'Aubagne par leur personnalité et par leur action. Découvrez les heureux récipiendaires dans cette vidéo :

Voir la vidéo sur Youtube:



Voir le Live sur Facebook:

RENCONTRE LITTÉRAIRE AVEC BORIS CYRULNIK

JEUDI 7 DÉCEMBRE – Durant 1h30, le brillant pédopsychiatre, qui présentait son dernier livre « Quarante voleurs en carence affective » a captivé l'assemblée de l'Espace des Libertés. Il souligne notamment l'importance des 1 000 premiers jours et des relations sociales pour permettre aux enfants de grandir et d'apprendre sereinement.



Voir la vidéo sur Youtube:

LA GRANDE PARADE DU PÈRE NOËL

SAMEDI 16 DÉCEMBRE – Un joyeux défilé de tableaux animés par des danseurs, acrobates et musiciens a déambulé dans les rues du centre-ville d'Aubagne à l'occasion de la grande parade du Père Noël, placé en tête d'un cortège féérique ! Retrouvez les photos et vidéos sur aubagne.fr/noel

➤ **AGRICULTURE**

LES 120 ANS DE LA COOPÉRATIVE AGRICOLE D'AUBAGNE



↑ Marc Troubat, Valérie Thyot

« Des hommes sous Garlaban », c'est le titre du livret que la Coopérative agricole d'Aubagne a édité pour célébrer ce bel anniversaire. « Il était important pour nous de mettre à l'honneur tous ces représentants du monde paysan, travailleurs discrets, ainsi que leurs épouses, dont le travail n'est jamais reconnu » explique Marc Troubat, son directeur à l'initiative du projet avec son président Marcel Long. « Un homme couché qui garde les hommes debout » précise le texte dès la première page, hommage à Garlaban aux pieds de qui cette histoire s'est écrite. « Au tout début de l'histoire, il y a un homme, issu d'une famille d'agriculteurs, né le 3 mars 1863. Cet homme c'est Joseph Fallen, qui va devenir médecin, poète, ardent défenseur de la langue provençale, qui ne cessera de célébrer sa bonne ville d'Aubagne » continue Marc Troubat. « Sa pratique de médecin des

campagnes l'amène de ferme en ferme et fait germer l'idée d'une mutualisation des achats de marchandises et de matériels ». En 1903, une réunion rassemble les premiers participants au 1^{er} étage du café Le Phocéan, au n° 14 de la rue de la République, le mouvement est lancé ! Les statuts du « Syndicat agricole du canton d'Aubagne » sont déposés en mairie le 14 novembre 1905. Il aura pour but de « faciliter à ses membres l'achat d'engrais et de semences de choix, (...) l'achat ou la location de machines agricoles », en particulier des machines à trier les céréales, qui trônent encore au siège actuel de la Coopérative. Depuis cette date, 17 présidents se sont succédé, les temps ont changé mais l'exigence est restée : « Un exemple : il y avait à l'époque un cochon dans chaque famille, habitué à manger les restes alimentaires. Robuste et très résistant, il était connu sous le nom de « cochon d'Aubagne »

En 1904, à l'initiative du Docteur Joseph Fallen, un groupe de paysans aubagnais décidaient de se fédérer en une structure qui allait rapidement devenir la « Société coopérative agricole civile du canton d'Aubagne », aujourd'hui connue sous le nom d'Agri Fallen. Parfaitement connectée aux enjeux environnementaux de notre temps, cette coopérative nous raconte une belle histoire d'entraide, qui perdure et rayonne bien au-delà d'Aubagne.

et très recherché dans les foires ! Cette variété s'est perdue, l'agriculture est devenue industrielle : dans les années 60 la demande explose, la coopérative d'approvisionnement va se charger de la collecte des céréales, la filière se structure. » Aujourd'hui, le balancier ramène les agriculteurs vers des pratiques moins gourmandes en apports chimiques et plus économes en eau : en tant qu'expert en santé végétale, Marc Troubat conseille les paysans, veille au développement harmonieux d'une structure qui rayonne aujourd'hui bien au-delà du canton. Ce livret édité avec la collaboration de l'écrivain Valérie Thyot témoigne d'une mémoire orale qui méritait d'être transmise aux générations futures.

Coopérative agricole d'Aubagne,
chemin de l'Avelanède, 13400 Aubagne.
Tél. : 04 42 18 63 80

Matthieu HERMANT

Conseiller municipal délégué
à l'Agriculture et à la Forêt
matthieu.hermant@aubagne.fr



AU SERVICE DES AUBAGNAIS

➤ **ÉVÉNEMENT**

AUBAGNE CÉLÈBRE JOSEPH FALLEN

Après le portrait publié dans l'AJJ le mois dernier, puis le vernissage de l'exposition qui lui est consacrée à l'Hôtel de Ville jusqu'au 29 mars, une journée entière d'hommage à notre célèbre médecin et félibre provençal Joseph Fallen se tiendra dans les murs du théâtre Comœdia. Des causeries, des poèmes mis en musique et une Pastorale originale dont il fut lui-même l'auteur permettront aux Aubagnais de célébrer leur illustre ancêtre.

Cette journée du 20 janvier s'annonce prometteuse. Le programme propose trois temps forts. La matinée, à partir de 10h30 dans la salle Georges Sicard du Comœdia, sera consacrée à une causerie animée par Ginette Decroocq, présidente de l'association « L'Escandihado Aubagnenco » organisatrice de l'événement, sur Joseph Fallen. Une autre causerie est proposée avec Maurice Guis, provençaliste reconnu, sur Bernardin Camoin qui fut le grand-père de Marie-Thérèse Gras, co-fondatrice du Conservatoire de la Ville d'Aubagne. C'est Bernardin Camoin qui mit en musique la Pastorale de Joseph Fallen. Enfin, une 3^e causerie sera proposée par Marc Troubat, dirigeant actuel de la coopérative Agri Fallen. Voir notre article en page précédente.

L'après-midi, à 14h30, des poèmes de Joseph Fallen mis en musique par Marie-Thérèse Gras seront présentés au public. Ils seront lus par Patrice Gauthier et Frédéric Soulié, tous deux Majoraux du Félibrige, et accompagnés au piano par Maurice Guis et Sylvie Neveu-Prigent (une page lui est également consacrée dans l'AJJ du mois de décembre, page 16).

Une pastorale féminine

Enfin, à 17 heures, sera donnée pour la première fois la Pastorale en trois actes dite Fallen, intitulée « Lou viâgi dei pastouro à Bethlèem » (Le voyage des bergères à Bethléem) qui a la particularité de ne contenir que des rôles féminins. Dans une adaptation modernisée réduite à deux heures, la Pastorale sera accompagnée par les solistes de la classe de chant du Conservatoire de Marie Prost, par

le chœur féminin Agathe d'Aix-en-Provence dirigé par Michel Camatte et par des membres de l'Académie du Tambourin sous la direction de Maurice Guis. À noter que si la Pastorale est donnée en Provençal, une présentation sera faite en Français. Une exposition de documents de Joseph Fallen, Bernardin Camoin

et Marie-Thérèse Gras pourra être visitée sur place. Puis l'exposition sur Marie-Thérèse Gras sera par la suite organisée dans la salle qui porte son nom, au sein du conservatoire de la Ville.

Entrée payante.
Réservations au 06 29 85 06 66.

LES RENDEZ-VOUS CULTURELS D'AUBAGNE

Journée d'hommage à Joseph Fallen

Théâtre Comœdia & Salle du Bras d'or

samedi 20 janvier 2024
9h > 21h

- > Causeries
- > Repas
- > Poésies-Musiques
- > Pastorale

Sur inscription (10€)
Plus d'informations sur aubagne.fr

AUBAGNE
en Provence

Geneviève MORFIN

Adjointe au maire déléguée au Patrimoine, aux Traditions et à la Ville Lecture
genevieve.morfin@aubagne.fr



AU SERVICE DES AUBAGNAIS

ENVIRONNEMENT/URBANISME

PUBLICITÉ: MOINS 620!

Afin de donner plus de place à la nature dans notre champ visuel, et de renforcer l'attractivité du centre-ville, la ville d'Aubagne a engagé depuis le 20 octobre 2022 une action volontariste d'« Écologie Visuelle ».

Les résultats après 1 an? Plus de 620 dispositifs ont été éliminés: 140 panneaux de 1,5x1m, 20 de 4x3m, 120 panneaux de mobilier urbain, 75 bâches, 15 piscines d'exposition, 90 véhicules de moins en exposition sur la seule zone industrielle des Paluds, et plus de 250 affichettes sauvages. André Levisse, adjoint au maire, supervise ce projet ambitieux: « Le nouveau Règlement Local de Publicité vise à renforcer l'attractivité de notre ville: il est fini le temps où les clinquants agressifs et les surfaces géantes attireraient ». Au-delà des panneaux, il s'agit aussi d'améliorer progressivement les devantures de commerces en éliminant le clinquant (brillant, rouge, noir...), les vitrophanies trop grandes, les oriflammes foisonnantes, en laissant apparaître les pierres, les enduits, les matériaux pérennes, enfin en privilégiant les lettres détachées. Ceci limite aussi leur coût, « d'autant qu'à Aubagne, nous avons décidé qu'en dessous de 7 m²

d'enseigne, les commerces sont exemptés de taxe sur la publicité ». Ceci se fait en proche collaboration avec les acteurs économiques: « En une année, ce sont 15 agences immobilières et 3 fabricants qui ont été rencontrés, 50 brochures expliquées à des porteurs de projets de boutiques. Nous remercions d'ailleurs tous les chefs d'entreprises et commerçants concernés pour leur participation à cette transition visuelle. »

Pour 2024, la Ville accompagnera encore les commerces dans leurs projets et fera démonter encore près de 200 panneaux, principalement en périphérie (RN8, chemin de ceinture, Napollon...).

Déjà plus dégagée dans de nombreux endroits, la vue sera partout apaisée pour laisser les collines, le ciel, la nature exprimer leur beauté. « L'essentiel est aussi visible pour les yeux » ajoute-t-il en adaptant le Petit Prince lors du dernier Conseil municipal.

André LEVISSE

Délégué à l'Aménagement économique, en charge des Partenariats
andre.levisse@aubagne.fr



Faustine THIBAUD

Conseillère municipale déléguée à l'Écologie
faustine.thibaud@aubagne.fr



prestataire de la restauration collective, la société Garig.

Depuis le 1^{er} janvier, le traitement et la valorisation des biodéchets a franchi une nouvelle étape sur le territoire d'Aubagne. Désormais soumise à l'obligation réglementaire et légale de tri à la source des déchets alimentaires, l'entreprise de restauration collective Garig - qui possède la concession de service public depuis septembre dernier - a conclu un accord avec la société « Les Alchimistes » pour que les biodéchets soient collectés et valorisés dans les différents points de restauration collective des dix-neuf restaurants scolaires, des deux restaurants municipaux, des sept

crèches et de la résidence autonomie des Taraiettes. En fin d'année dernière, des bacs de tri de 120 litres ont été déployés dans tous ces lieux. « Les Alchimistes » ont pour mission d'assurer la revalorisation de ces déchets, depuis la collecte jusqu'à leur transformation en compost, mais aussi de former les personnels de service et de sensibiliser les enfants des écoles. Enfin, le compost obtenu est restitué à la ville d'Aubagne pour être utilisé dans les espaces verts, les jardins pédagogiques et les cours d'écoles végétalisées.

ÉDUCATION

LE CHANTIER DU PÔLE ÉDUCATIF DES PASSONS EST LANCÉ



Destiné à devenir un pôle d'excellence conjuguant pédagogie, lieu d'animations et cadre environnemental préservé, avec sa conception bioclimatique valorisant les espaces extérieurs, son équipement novateur favorisant la sobriété énergétique, le futur Pôle Éducatif des Passons est entré dans sa première phase de construction.

Afin d'assurer l'accueil des élèves pendant le chantier de construction, il est nécessaire de mettre en place au préalable une école provisoire et modulaire: c'est chose faite depuis décembre. 42 bâtiments modulaires ont été installés pour accueillir les élèves des 7 classes élémentaires de l'école des Passons. Pendant les phases de livraison, qui ont duré moins d'une semaine mi-décembre, le stationnement a été limité sur le parking situé face à l'ancienne entrée de l'école, chemin du Château. Deux hommes-traffic ont garanti la fluidité de la circulation et la sécurité des passants. Une première phase de désamiantage, de déplombage et d'imperméabilisation a pu être réalisée parallèlement. L'école provisoire sera en service dès le 30 janvier et fonctionnera jusqu'à la rentrée de septembre 2025, date prévue pour la livraison du pôle.

Consciente de la complexité d'occuper un site pendant des travaux de

construction, la Direction de l'Éducation accompagne les parents d'élèves, la direction de l'école, l'équipe pédagogique et la responsable de site lors de contacts quotidiens qui favorisent l'échange et l'écoute, ainsi que lors des conseils d'école. De même, le prestataire de restauration Garig a été accompagné par le service Logistique et Technique lors du déménagement de l'office.

Il est à noter que les enfants seront dispensés de classe les 26 et 29 janvier dans le cadre du déménagement du mobilier. Un accueil sera proposé au centre de Loisirs des Espillières pour les familles n'ayant pas de possibilité de garde pendant ces deux journées. Les parents d'élèves ont reçu une lettre d'information à ce sujet le 6 décembre.

Sophie AMARANTINIS

Adjointe au maire déléguée à l'Enfance, à l'Éducation et à l'Enseignement Supérieur, à la Solidarité
sophie.amarantinis@aubagne.fr



Jeannine LEVASSEUR

Adjointe de quartier déléguée au suivi du projet du Pôle éducatif des Passons
jeannine.levasseur@aubagne.fr



RECYCLAGE ALIMENTAIRE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CROISSANCE VERTE



Recycler les déchets alimentaires est une nécessité, comme l'est aussi la formation des citoyens de demain à la responsabilité collective.

C'est une étape de plus vers un développement plus durable, franchie en partenariat avec le

JUSTICE DE PROXIMITÉ

ÉCOUTER, CONSEILLER, CONCILIER, ACCOMPAGNER



↑ Nathalie Fornelli, greffière de la MJD

En plein cœur de ville, la Maison de la Justice et du Droit (MJD) est l'une des 148 structures qui, sur le territoire national, assurent une présence judiciaire de proximité avec une multitude de permanences en partenariat avec la municipalité.

C'est un lieu de rencontres. Un endroit où le dialogue est privilégié, où l'on vient s'informer et prendre conseil. « C'est aussi un lieu d'écoute et de pacification », explique Nathalie Fornelli, greffière et gérante de cette MJD.

La structure poursuit deux missions de proximité. En qualité d'antenne du tribunal judiciaire de Marseille, la première est l'activité judiciaire. Dans ce cadre, les délégués du procureur organisent les médiations pénales et gèrent les mesures alternatives aux poursuites telles que les compositions pénales et les classements sous condition. Dans les locaux de la MJD se trouvent également les bureaux du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. L'Association de Politique Criminelle Appliquée et de Réinsertion Sociale et le Service de Réparation Pénale assurent aussi des permanences.

L'accès au droit

L'autre mission essentielle que poursuit cette Maison si particulière est l'accès au droit pour tous, de façon gratuite et anonyme. De nombreux professionnels y proposent des permanences. Ainsi, six avocats sont présents (généralistes mais aussi spécialisés dans le droit du travail, la famille, en immobilier et urbanisme), deux conciliateurs de justice, un délégué défenseur des droits pour les litiges avec l'administration, un commissaire de justice (ex huissier), un notaire, un écrivain public pour la rédaction d'actes administratifs mais aussi pour accéder à l'outil numérique, une aide pour les entreprises en difficulté (délivrée par un juge honoraire du tribunal de commerce et expert-comptable), un point conseil budget (pour les problèmes de surendettement), un point d'information et de soutien aux tuteurs familiaux. Il y a aussi nombre d'associations telles que l'Agence Départementale Information Logement, l'Aide aux Victimes d'Actes de Délinquance (avec un juriste et un psychologue), l'Association de Soutien à

la Médiation et aux Antennes Juridiques (dont une permanence est consacrée aux troubles du voisinage), deux associations consacrées à la médiation familiale (l'EPIS et RÉSONANCES), Solidarité Femmes 13 (avec l'Hôpital d'Aubagne)... « Il y a ici un vrai maillage, un réseau de partenariats qui font de ce lieu un rouage important de la justice de proximité », assure Nathalie Fornelli. Un lieu central dans la vie de la cité.

Maison de la Justice et du Droit du Pays d'Aubagne
26 cours Voltaire
Tél. : 04 42 36 98 10
courriel : mjd-aubagne@justice.fr

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi, de 9h à 18h, le vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h
Le détail des permanences est disponible sur www.aubagne.fr/mjd

GESTION DE L'EAU

L'EAU DES COLLINES FÊTE SES 10 ANS

Béatrice Marthos, Directrice générale de la Société Publique Locale (SPL) l'Eau des Collines, nous livre sa photographie de cette structure essentielle qui gère l'eau et l'assainissement pour les Aubagnais. Après 10 ans d'existence, L'Eau des collines est au cœur des nouveaux enjeux environnementaux.



↑ Béatrice Marthos, directrice générale de l'eau des collines

Avec son nom évocateur, L'Eau des collines est la société publique locale (SPL) chargée de l'eau et l'assainissement née après la fin du contrat de délégation de service public qui liait la Société des Eaux de Marseille aux villes d'Aubagne et de La Penne-sur-Huveaune. Fixée juridiquement en 2013, la SPL devient opérationnelle en 2014, puis intègre en 2017 la gestion des eaux de Cuges-les-Pins, et de Saint-Zacharie en 2019. Son périmètre d'assainissement se constitue en deux temps : aux six premières communes gérées en 2014 s'ajouteront six communes en 2016. Présidé par Gérard Gazay, maire d'Aubagne, son conseil d'administration est constitué de 17 membres issus des 4 collectivités d'origine (Aubagne, La Penne-sur-Huveaune, Cuges-les-Pins et Saint-Zacharie) auxquelles s'ajoute la Métropole Aix-Marseille-Provence, qui détient la compétence depuis la loi NOTRe¹. André Levisse, adjoint au maire d'Aubagne délégué à l'aménagement économique, en charge des partenariats, en est le référent auprès des actionnaires.

Béatrice Marthos est l'énergique directrice générale de cette entité qui comprend aujourd'hui 47 salariés : « Venue de Bourgogne, je suis arrivée à Aubagne en 2011 avec l'objectif de créer cette belle structure de gestion publique. 10 ans après sa création, la SPL

est montée en puissance. Son chiffre d'affaires est aujourd'hui de 14 millions d'euros. Sa mission est double : distribuer l'eau, mais aussi maintenir et entretenir le réseau dans la durée, ce qui est déterminant dans les conditions nouvelles que nous impose le réchauffement climatique. Un patrimoine mal entretenu aurait pour conséquences des fuites, des coupures et une qualité d'eau détériorée. »

La passion de Béatrice Marthos pour les problématiques de l'eau s'est précisée après des études en océanographie, en se concentrant sur la gestion des environnements du littoral et le traitement des eaux usées. « Cette passion a toujours fait partie de ma vie professionnelle comme de ma vie personnelle puisque je suis également monitrice en plongée sous-marine ! »

Compteurs communicants, collecte, assainissement

Dans l'immédiat, outre les opérations de généralisation des compteurs communicants, L'Eau des Collines participe activement aux travaux importants de dévoiement des réseaux menés pour laisser place au grand chantier du Val'Tram, notamment sur le cours Voltaire ou l'avenue Elzéard Rougier. La SPL est également mandatée par la Métropole pour réhabiliter l'ovoïde collecteur d'eaux usées² qui n'avait jamais été



réhabilité. « Ces travaux très importants de sécurisation permettront d'éviter des fuites dommageables vers l'Huveaune ». Leur achèvement est prévu pour la fin 2024.

¹ Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) promulguée en 2015

² Les secteurs de production d'eaux usées de notre territoire s'articulent autour d'un collecteur principal qui traverse Aubagne et La Penne-sur-Huveaune avant de se rejeter dans le réseau d'assainissement de Marseille par l'intermédiaire d'un ouvrage gravitaire en forme d'ovoïde construit en 1935.

➤ **RECENSEMENT**

LES AGENTS RECENSEURS À VOTRE RENCONTRE



↑ L'équipe municipale du recensement 2023 : Sandrine, Frédéric, Saloua, Géraldine, Jonathan, Sabine, Corinne, Risky, Samia, Angélica (coordinatrice), Mama, Kheira. Ne figure pas dans la liste Athénaïs, Gwenaëlle

Au dernier recensement la population légale d'Aubagne était de 47 640 habitants. Un chiffre qui sera actualisé, comme chaque année, grâce à la campagne de recensement partiel de la population. En effet, pour les communes de plus de 10 000 habitants, il a lieu tous les ans mais sur un échantillon de 8 % d'adresses qui diffère chaque année.

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode

de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). L'analyse de ces données aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

Comment est-il effectué ?

Vous êtes prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques

jours avant ou par l'agent lui-même. Chaque agent a une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire. Les dix agents recenseurs qui visiteront les citoyens concernés, seront munis de cette carte individuelle (signée par le maire).

Le service à la population se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 04 42 18 17 40

➤ **SOLIDARITÉ**

DES VOITURES ÉLECTRIQUES SANS PERMIS POUR LE PERSONNEL AIDANT

Les personnels des services d'aide et de soins à domicile peuvent désormais disposer de véhicules électriques sans permis afin d'exercer leur travail sur le territoire aubagnais. Un projet rendu possible grâce aux équipes du CCAS et financé par le Fonds National de la Prévention (FNP) de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Depuis de nombreuses années, le CCAS s'est engagé dans une démarche écologique et pour la qualité de vie de ses agents. Une multitude d'actions sont déployées toute l'année afin d'améliorer le quotidien des équipes, mais aussi prévenir les risques professionnels inhérents à chaque profession. En septembre 2021, le CCAS a ainsi répondu à un appel à projet du Fonds National de Prévention (FNP) pour l'amélioration de la qualité de vie au travail et sur la prévention des risques professionnels. Parmi eux, les risques sociaux-professionnels, et plus particulièrement les conséquences de l'utilisation et de la

perte de son véhicule personnel sur son lieu de travail (payer l'assurance, l'entretien, avancer les factures, tomber en panne). Les équipes du CCAS ont obtenu le financement de trois véhicules électriques sans permis (Citroën AMI) par le FNP, auquel s'ajoutent deux véhicules supplémentaires financés par l'ARS par le biais de crédits non reductibles dans le cadre de son plan d'action régional à destination des services de soins à domicile. L'ARS a également financé un véhicule hybride (Hyundai I20) pour le service de soins infirmiers à domicile. Les cinq véhicules électriques sans permis commandés seront en circulation



↑ Patricia Trafiquante, responsable du pôle gérontologique

dans la commune courant 2024, trois étant d'ores et déjà livrés. Ces véhicules viennent en complément des véhicules thermiques existants utilisés pour les tournées excentrées. L'objectif du CCAS est simple : rendre autonome le service de soins à domicile, doter le service de véhicules de secours, revaloriser le travail essentiel des personnels aidants, tout en contribuant au développement durable dans notre ville.

➤ **INITIATIVES**

DU STADE VERS L'EMPLOI!

En novembre dernier, les équipes de Pôle Emploi Aubagne en partenariat avec les services de la Ville et le club d'athlétisme UAVH organisaient pour la première fois une rencontre d'un nouveau type sur la piste du stade de Lattre, entre employeurs et personnes à la recherche d'un emploi ! Une initiative originale couronnée de succès.

Il fallait y penser ! Une session de job dating sportif, encadrée par Pôle emploi Aubagne, la Fédération française d'Athlétisme représentée par son président André Giraud en personne, et le comité d'organisation des Jeux Olympiques, avec la présence et le soutien de Pascal Agostini, adjoint au maire délégué au Sport et aux Événements sportifs, a réuni employeurs (en mode incognito sur la piste du stade) et personnes à la recherche d'un emploi, ravies de participer à cette expérience unique. Près de 80 candidats se sont ainsi donné rendez-vous pour jouer un défi



sportif en toute convivialité, devant les représentants de 8 entreprises. Après les « épreuves » sportives enchaînées avec

enthousiasme, 83 entretiens ont été réalisés avec 13 embauches à la clé, le jour même. D'autres suivront !

Cécile BOURGUIGNON

Conseillère municipale déléguée à l'Emploi et à la Formation
cecile.bourguignon@aubagne.fr



AU SERVICE DES AUBAGNAIS



Voir la vidéo sur Youtube :



ÉCONOMIE LOCALE

DE NOUVEAUX COMMERCES À AUBAGNE

L'AJJ à la rencontre de celles et ceux qui font vivre un commerce de proximité dont la redynamisation est soutenue par la Ville d'Aubagne.

All Eyez On Me: la boutique s'agrandit



Nous vous avons déjà parlé de ce magasin dans l'AJJ lors de son ouverture il y a un peu plus d'un an, en octobre 2022. À l'époque, Nour et Adel se lançaient seulement dans l'aventure « All Eyez On Me » sans douter un instant que la boutique deviendrait rapidement l'Eldorado des amateurs de lunettes originales. Un an plus tard, les deux hommes ont réussi leur pari et ont décidé d'agrandir le magasin récemment pour fêter leur succès et faire face à la demande. Sur place, vous trouverez une décoration repensée, avec l'ajout d'une salle « Premium » notamment, mais surtout davantage de modèles de lunettes avec des partenariats privilégiés établis avec de grandes marques comme Fendi, Fred, Gucci, ou encore Balenciaga. Les équipes de « All Eyez On Me » proposent également la personnalisation de vos verres grâce à la technique du Diamond Cut, qui permet de graver ce que vous souhaitez, comme vos initiales par exemple. Chaque paire de lunettes devient ainsi unique et originale. Une véritable œuvre d'art. Que vous ayez besoin d'une simple correction ou que vous souhaitiez renouveler votre style, l'originalité et la qualité des montures proposées par les équipes d'All Eyez On Me sont là pour vous.

All Eyez On Me
14/16 rue Rastègue
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h.
Tél. 04 42 71 47 08

Danielle MENET

Adjointe au maire déléguée aux Finances, au Budget, à l'Économie et à l'Emploi
Conseillère métropolitaine
danielle.menet@aubagne.fr



Belles d'âmes: l'esthétisme autrement



Peut-on prendre soin de soi lorsque l'on est atteint d'une maladie, fragilisé ou en détresse sociale? La réponse est oui évidemment, mais pas n'importe comment! Spécialisée dans la socio-esthétique et auprès des personnes âgées, Candice propose dans son nouveau salon « Belles d'âmes » une approche du bien-être et du soin qui prend en compte les difficultés de ces clients. La jeune femme dispense ainsi l'ensemble des pratiques esthétiques classiques mais en les adaptant aux personnes rencontrées, en tenant compte de leurs pathologies même les plus graves, des modifications engendrées par les traitements médicaux et des préconisations des médecins. Avec un objectif simple: améliorer le quotidien et apporter du bien-être. Le salon reste ouvert à tous avec une gamme complète de services: soins du corps, du visage et des ongles, soins LPG du visage et du corps, maquillage, épilation, massages (offre accessible de préférence sur rendez-vous). Inauguré en décembre dernier, « Belles d'âmes » est aussi l'occasion pour Candice de suivre les traces de sa maman en ouvrant à son tour un commerce à Aubagne.

Belles d'âmes
49 rue Jeu de Ballon, résidence Les Tuileries
Ouvert les lundis et vendredis de 9h à 17h, les mardis et jeudis de 9h à 18h, et les mercredis et samedis de 9h à 12h.
Tél. 06 19 03 65 32
Prise de rendez-vous et plus de renseignements sur les services sur : www.planity.com/belles-dames-13400-aubagne

Stationnez facile en Centre-ville !

Profitez de l'un des trois parkings souterrains de la ville :

- parking du 8 Mai 1945
- parking Beaumont
- parking des Terres Rouges



1H de parking offerte par la ville

2H offertes par vos commerçants de l'ACL



En 2024, l'AJJ va chaque mois à la rencontre des élus et présente à ses lecteurs un dossier clé de la politique municipale de la 5^e ville du département.

UN BUDGET AMBITIEUX AU SERVICE DES AUBAGNAIS

Présenté et voté en Conseil municipal en décembre dernier, le budget 2024, en augmentation par rapport aux précédentes années, dépasse pour la première fois de l'histoire de notre commune la barre des 100 millions d'euros. Il est construit autour de 4 axes majeurs : la mise en œuvre de politiques publiques ambitieuses pour les Aubagnais, une fiscalité sans augmentation depuis 10 ans, la poursuite du désendettement, et une épargne stabilisée.

L'AJJ est allé à la rencontre de Gérard Gazay, maire d'Aubagne, et de Danielle Menet, adjointe au maire déléguée aux Finances, au Budget, à l'Économie et à l'Emploi, Conseillère métropolitaine. Le maire et son adjointe nous ont présenté et détaillé le budget 2024 de la 5^e ville du département, élaboré pour tenir les engagements pris par une équipe municipale au service de près de 48 000 Aubagnaises et Aubagnais.



↑ Danielle MENET, adjointe au maire déléguée aux Finances, au Budget, à l'Économie et à l'Emploi, Conseillère métropolitaine.

En 2024, le Budget consolidé s'élèvera à **106 582 770,15 €** en hausse de 5,8 %

Budget principal = **105 518 510 €**

Budget annexe: pompes funèbres = **388 222 €**

Budget annexe: réseau de chaleur urbain = **676 038 €**

Le vote du budget est le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel d'une collectivité. Il fait suite à la présentation du Rapport d'Orientations budgétaires. Si cet acte doit être réalisé, de par la loi, au plus tard le 15 avril de chaque année, la Ville d'Aubagne fait partie des communes qui ont choisi de le faire coïncider avec l'année civile.

La commune dispose d'un budget principal et de budgets annexes. En 2024, le budget principal s'équilibre à 105,519 millions d'euros en hausse de 5,8 % par rapport au BP 2023, soit + 4,26 % pour les crédits de fonctionnement (81,949 millions d'euros contre 78,598 millions d'euros au BP 2023) et + 11,48 % pour ceux d'investissement (23,570 millions d'euros contre 21,14 M€ au BP 2023).

Les budgets annexes sont ceux, pour Aubagne, du service public des pompes funèbres (388 222 euros) et du réseau de chaleur urbain (676 038 euros) ce dernier étant issu de la compétence transférée par la Métropole Aix-Marseille-Provence en 2023.

Bien entendu, il n'existe pas de dépenses (fonctionnement et investissement) sans recettes. Celles-ci se composent des dotations et compensations de l'État, des recettes fiscales communales, des recettes financières, des tarifs acquittés par les usagers de certains services publics, de l'épargne, des subventions versées par les partenaires institutionnels de la Commune, telles que celles provenant du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA) et de l'emprunt, ce dernier servant aux investissements et n'étant pas une recette définitive puisqu'il doit être remboursé.

2024 sera une année importante pour le renouveau urbain de la Ville avec les importants travaux déjà engagés mais aussi d'un point de vue culturel et sportif, puisque notre Ville fêtera le cinquantième anniversaire de la disparition de l'écrivain, cinéaste et académicien Marcel Pagnol, et accueillera de nombreux événements en lien avec les Jeux Olympiques et paralympiques en sa qualité de « Terre de Jeux ».

L'ambition de la municipalité pour 2024, clairement annoncée par son maire Gérard Gazay lors de la présentation du budget, est de « continuer à œuvrer pour l'épanouissement de tous les Aubagnais et de renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire communal. »

Des politiques publiques ambitieuses

Les politiques publiques de la ville se déclinent en 9 programmes, au sein du Plan Pluriannuel d'Investissement qui a été défini pour la période 2022-2025, pour un montant total de près de 46 millions d'euros. 12 millions ont été engagés jusqu'à fin 2023, et 12,6 millions d'euros de travaux sont prévus en 2024, dont près de la moitié seront consacrés à des équipements nouveaux.

Une fiscalité stable, sans augmentation depuis 10 ans

Danielle Menet l'annonce d'emblée : « s'agissant de la fiscalité, pour la 10^e année consécutive, la Ville d'Aubagne, fidèle à ses engagements, maintiendra ses taux d'imposition à l'identique pour l'année 2024. Je tiens à noter que de très nombreuses communes augmenteront en 2024 la taxe foncière sur les propriétés bâties selon l'Association des Maires de France. La pression fiscale étant très forte en France, nous n'avons pas retenu cette possibilité. »

RAPPEL DES TAUX D'IMPOSITION À AUBAGNE

- ✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 49,13 %
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50,65 %

La poursuite du désendettement de la Ville

« La dette, qui charge lourdement les finances de la commune, s'élevait à 162 millions d'euros en 2014, avec un remboursement prévu sur 57 années. Cela signifiait 3429 euros de dette par Aubagnais ! Depuis 2014, la majorité municipale a remboursé 43 millions d'euros et notre capacité de désendettement a été ramenée à 18 années ! Aujourd'hui cette dette est de 2690 euros par habitant, soit 739 euros de moins qu'il y a 10 ans. Bien sûr cela reste encore important mais cette baisse significative de l'endettement par habitant apporte un signal fort sur la volonté que nous avons de préserver les générations futures, et d'éviter que les choix budgétaires et financiers pris dans le passé ne pénalisent encore, pendant des dizaines d'années, les Aubagnais et les Aubagnaises ! »

Dettes en 2014 : 162 M€	Remboursement à fin 2023 : 43 M€
Dettes par habitant : 3 429 €	Dettes par habitant : 2 690 €
Capacité de désendettement : 57 années	Capacité de désendettement : 18 années

Une épargne stable

L'épargne, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses pouvant être dégagée au budget primitif, restera stable en 2024 par rapport à 2023, mais sur une trajectoire ascendante depuis 2020. Pour Danielle Menet, « c'est un signe de bonne gestion malgré le contexte difficile et toutes les hausses auxquelles nous devons faire face. Notre volonté est de continuer d'agir en responsabilité, à travers une gestion saine, transparente et durable. »

Ce budget est donc un budget d'investissement et de projet. »

ÉPARGNE BRUTE ET AUTOFINANCEMENT : 7,7 MILLIONS D'EUROS

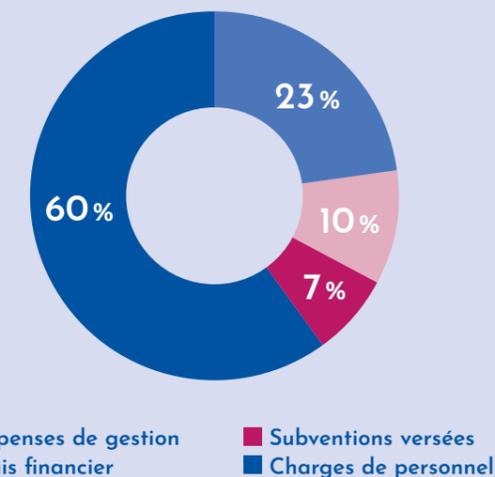
L'autofinancement, qui s'élève à 7,7 millions d'euros, finance en priorité le remboursement de la dette en capital puis les dépenses d'équipement.

Danielle Menet : « la recherche active de financements et plus généralement l'optimisation des ressources restent une priorité tant en investissement pour limiter le recours à l'emprunt, qu'en fonctionnement pour dégager une épargne brute suffisante face au poids historiquement élevé de la dette et de ses échéances en capital. »

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Le budget 2024 de la Ville d'Aubagne en « section de fonctionnement » s'élève à 74 millions d'euros en « dépenses réelles ».

Répartition des dépenses de fonctionnement en 2024 : 74 millions d'euros



Dans ces dépenses, les charges de personnel mobiliseront 44.7 millions d'euros, soit 60 % des charges de fonctionnement, ce qui est conforme à la moyenne nationale.

Les dépenses à caractère général sont estimées à 15.9 millions d'euros. Elles sont en hausse en raison de l'augmentation généralisée des prix qui impacte les contrats et prestations de toutes natures. Cette hausse résulte parfois d'une volonté politique d'amélioration de la qualité des prestations. Il en est de même pour le nouveau marché de la restauration, qui propose une meilleure qualité des repas en circuits courts.

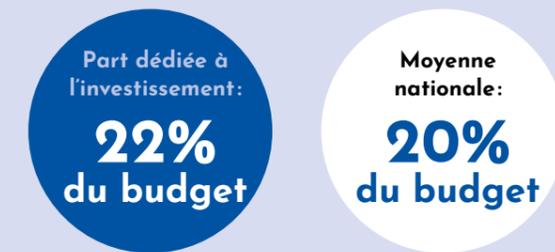
Parmi les autres dépenses de gestion courante, la ville prévoit d'octroyer 4.9 millions d'euros de subventions de fonctionnement, en légère hausse par rapport à 2023, en faveur du tissu associatif très actif sur la commune.

Enfin, les charges financières sont estimées à 7.1 millions d'euros.

DES INVESTISSEMENTS À LA HAUTEUR DE LA 5^e VILLE DU DÉPARTEMENT

Le budget 2024 de la Ville d'Aubagne en « section d'investissement » s'élève à 23,5 millions d'euros en « dépenses réelles ».

44 % de ces dépenses d'investissement (environ 10 millions) seront consacrés au remboursement du capital de la dette, et 56 % aux dépenses d'équipement : grands équipements structurants, rénovation et aménagement du patrimoine bâti existant, restauration du patrimoine, modernisation et aménagement durable de l'espace public, rénovation énergétique, ville intelligente et numérique, gestion du parc automobile, moyens des services techniques, protection de l'espace public.



5,8 millions d'euros pour les équipements

Démarrage de la construction du Pole éducatif des Passons. Aucune école de cette envergure n'avait été réalisée sur la commune depuis plus de 40 ans.



1,4 million d'euros pour la rénovation et l'aménagement du patrimoine bâti existant

Rénovation de 5 nouveaux blocs sanitaires dans les écoles - Aide au ravalement de façade pour les particuliers - Couverture de 2 courts de tennis.



1,8 million d'euros pour la modernisation et l'aménagement durable de l'espace public
Des travaux de végétalisation sont prévus dans 10 écoles.



1,5 million d'euros pour la rénovation énergétique
La démarche globale de requalification énergétique et de sécurisation de l'éclairage public, engagée depuis 2016, avec pour objectif la baisse de 70 % du coût des consommations, sera poursuivie en 2024. L'audit énergétique des bâtiments, engagé en 2023, portera sur 8 nouveaux sites en 2024.

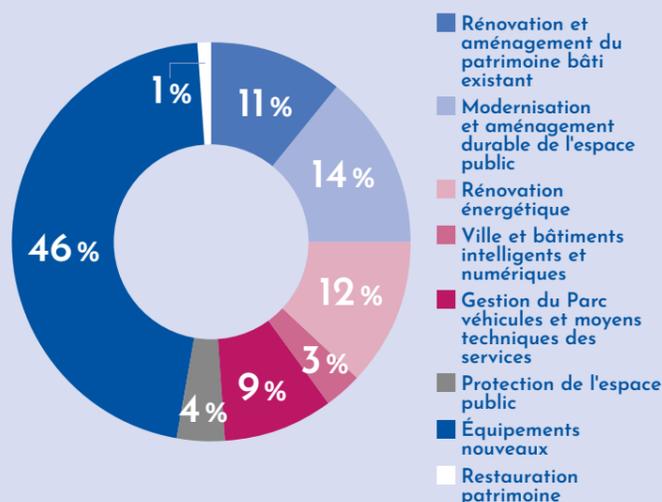


Poursuite de la rénovation de la rue de la République.



530 000 euros pour la protection de l'espace public
Le déploiement des caméras de vidéoprotection et l'entretien du parc existant (150 caméras à ce jour) sera poursuivi en 2024.

Répartition des dépenses d'équipement en 2024: 12,6 millions d'euros



Pour Danielle Menet, « le budget 2024 de la Ville d'Aubagne s'inscrit dans un contexte de crises économiques et géopolitiques perturbant profondément l'économie et générant une accélération de l'inflation au détriment du pouvoir d'achat des Français et des Aubagnais. Malgré ces difficultés, ce budget se veut ambitieux et pragmatique. Il s'inscrit dans le cadre d'une gestion financière responsable et maîtrisée tout en répondant aux priorités politiques fixées par l'équipe municipale. »

Nous avons demandé à Gérard Gazay le mot de conclusion de cette présentation : « Nous avons construit avec l'ensemble des élus de l'équipe municipale et en collaboration avec tous les services de la Ville, un budget inédit et historique. Il traduit l'ambition que porte la majorité municipale pour l'avenir du territoire afin d'offrir un cadre de vie plus attractif à nos concitoyens et une solidarité renforcée auprès des plus fragiles, dans un contexte environnemental qui s'impose à tous. »

THÉÂTRE

LA CHAMBRE DES MERVEILLES

Ne manquez pas au Comœdia le 12 janvier l'adaptation du best-seller de Julien Sandrel ! Après une première version cinématographique, c'est le metteur en scène plusieurs fois récompensé aux Molières Jean-Philippe Daguerre qui s'empare de ce magnifique roman pour un spectacle empli de joie et d'espoir.

« La Chambre des merveilles, c'est l'histoire à la fois simple et universelle d'une femme qui, en vivant les rêves de son fils, va progressivement se reconnecter à ses envies d'adolescente... jusqu'à réinventer sa propre vie » explique l'auteur Julien Sandrel. Louis, 13 ans, est dans le coma depuis qu'il s'est fait renverser par un camion. Effondrée, sa mère Thelma découvre qu'il avait caché sous son lit un journal intime dans lequel il compilait toutes ses « merveilles », ce qu'il rêvait d'accomplir dans la vie. Pour essayer de le réveiller Thelma va réaliser tous ses rêves

et lui raconter chaque expérience. De situations cocasses voire loufoques, en rencontres inattendues, Thelma va vivre des journées incroyables... « La rencontre avec Jean-Philippe Daguerre a sonné comme une évidence » insiste l'écrivain. « J'ai tout de suite su qu'il mettrait toute sa sensibilité, toute sa créativité, son enthousiasme, son humour et ses émotions au service de mes personnages. Le résultat est absolument formidable, et au-delà de mes attentes ! »

Au Théâtre Comœdia le 12 janvier 2024 à 20h.



L'auteur Julien Sandrel et le metteur en scène Jean Philippe Daguerre seront présents pour une rencontre avec le public à 18h à la Coulisse.

UNE QUESTION À : **JULIEN SANDREL ET JEAN-PHILIPPE DAGUERRE**

« L'optimisme est-il selon vous une force, une faiblesse, un choix ? »

résolument de montrer qu'une forme de reconstruction existe. »

Jean Philippe Daguerre: « Être optimiste, c'est avoir la force de vivre chaque seconde comme si elle était éternelle, malgré la mort irrémédiable qui nous guette à tout instant. J'ai pour ma part et en tout cas décidé d'avoir la faiblesse de cultiver avec force mon optimisme à chacune de ces secondes de ma vie. »

Jean Philippe Daguerre: « Il y a de quoi rêver et s'amuser au Théâtre quand une histoire aussi extraordinaire vous permet d'embarquer dans une aventure humaine aussi bouleversante. C'est donc avec émotion, fierté et gourmandise que nous avons saisi, à bras le corps et le cœur, l'honneur de pouvoir porter sur scène la magnifique parole de Julien Sandrel ! »

Julien Sandrel: « À mon sens, c'est un choix. Une vision de la vie qui peut se transformer en force. Je suis un optimiste réaliste : je crois que lorsque l'on traverse une période sombre, il existe toujours un chemin – parfois intense, souvent exigeant – vers un avenir plus lumineux. Alors j'aime que mes histoires finissent en « niveaux de gris » ... comme la vie, finalement. Je malmène mes personnages, je leur fais vivre des événements rudes, qui leur laissent des traces indélébiles. Mais à la fin, je choisis

Julien Sandrel: « Ce qui me frappe, c'est que dans les histoires que nous transmettons à nos enfants – contes traditionnels ou fables –, les héros traversent des épreuves, mais leurs efforts leur permettent d'en tirer des leçons, et l'issue reste globalement positive. Les adultes aussi ont besoin d'histoires positives pour construire leur rapport au monde. »



↑ Julien Sandrel et Jean-Philippe Daguerre

Philippe AMY
Adjoint au maire délégué à la Culture et aux Événements culturels
philippe.amy@aubagne.fr



AU SERVICE DES AUBAGNAIS



L'origine du domaine du château des Creissauds, propriété de la Maison Ferroni, remonte à la fin du XVII^e siècle.



Le nom de la Font de Mai apparaît dès le XVI^e siècle : issu du latin fons-fontis, du provençal font (fontaine) et mai qui signifie « plus », il indique une source naturelle où l'eau coule toujours.



La bastide Magnan est aujourd'hui au cœur du projet d'agriculture périurbaine mené par la Ville d'Aubagne.

La D'Orléans, bastide bâtie en 1885, devint ensuite le domaine Galinier, avant de prendre son nom actuel de Piémont du Garlaban.



La Légion étrangère a installé en 1963 son commandement au Quartier Viénot sur le domaine du château de La Demande.



Les propriétaires de la Bastide de Beaudinard ont récemment obtenu le Label clé verte décerné par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.



Depuis 1978, la bastide de La Gauthière est la propriété de l'Association régionale d'aide aux infirmes moteurs cérébraux (ARAIMC) qui y a implanté un établissement de service d'aide par le travail (ESAT).

LES BASTIDES D'AUBAGNE

En Provence, la bastide était par tradition une belle résidence secondaire, souvent lieu de villégiature en même temps que domaine agricole. Les alentours de Marseille, et Aubagne en particulier, offrent de superbes exemples de ces résidences spectaculaires que de grandes familles, dont la fortune était née du négoce et des activités portuaires, avaient choisi de faire construire dès le XVI^e siècle. Le seul quartier des Solans, au pied du Garlaban, en recèle quelques-unes aux noms évocateurs : Favery, la d'Orléans, l'Olivette, la Joinville, la d'Aumale, la Nemours, la Napollone, la Ramelle, la Bastide bleue...

La vie dans les bastides constituait un véritable art de vivre : ces demeures offraient souvent un cadre de vie raffiné, sain et reposant aux grandes familles de la bourgeoisie marseillaise, loin de l'effervescence de la grande ville. En plus de leur fonction d'hôtel particulier, les bastides étaient souvent le cœur battant d'une activité agricole avec en premier lieu, la culture des oliviers et de la vigne, qui assurait la prospérité de « l'arrière-pays » provençal. Patrimoine culturel et historique, certaines de ces bastides appartiennent aujourd'hui à la commune ou à l'État. D'autres restent des propriétés privées et ont été réhabilitées, certaines pour abriter des activités originales telles que la conception et la fabrication de spiritueux au château des Creissauds, d'autres pour devenir des résidences touristiques au cachet provençal authentique, comme la Royante ou la

Bastide de Beaudinard. L'origine de la bastide Magnan est représentative de la vocation agricole de ces belles demeures : elle fut aménagée en 1896 par Léon Magnan, riche industriel marseillais spécialisé dans le traitement des graines de coprah, sur un domaine de plus de 40 hectares avec vignes et bois dans le quartier de Fenestrelles. Celui-ci transforma la maison en bastide avec deux nouveaux corps de bâtiments de deux étages, multiplia par quatre le nombre de portes et fenêtres, orna les façades de moulures, de décors peints et de cabochons de faïence. À l'extérieur, un bassin d'agrément était alimenté, comme la bastide, par l'eau du canal de Marseille. Ce domaine est aujourd'hui au cœur du projet d'agriculture périurbaine bio, porté par la Ville d'Aubagne. Le domaine du château La Demande est connu des Aubagnais pour avoir accueilli

le commandement de la Légion étrangère au sein du Quartier Viénot, inauguré le 30 avril 1963. Il est établi dès le XVI^e siècle sur ces terres fertiles de la basse vallée de l'Huveaune, dans un quartier qui porte le nom de Camp-Major. Dominique De Demandolx (le nom Demande est né d'une erreur administrative), Lieutenant général civil à Marseille, hérita à la fin du XVIII^e siècle de la propriété qu'il conserva pendant l'époque révolutionnaire. En 1809, Jean-Philippe Richard se porta acquéreur et ce sont ses petits enfants, Anatole et Arthur, qui firent réaliser d'importants travaux de réhabilitation et d'agrandissement de la bastide, qui devint ainsi le château de La Demande.

Architecture et environnement préservés

Entre 1822 et 1898 la dynastie des Durrand aura acheté des terres aux familles Raud,

Michel, Roman, Seigneuret, Devoulx, Camoin, Mélan, Reynaud, Revest, Negrel, Boyer et Sicard pour former la propriété de la D'Orléans, bastide plantée d'oliviers, de vignes et de bois sur l'un des coteaux ensoleillés du Garlaban. Propriétaire de la distillerie Durrand de Picard, Augustin la fait construire en 1885 sur une haute terrasse bordée de platanes. L'aménagement intérieur est fastueux et les jardins en font son originalité. La bastide arrive en 1913 par succession dans la famille Galinier, négociants en marbre. Elle subit le terrible incendie du Garlaban en 1979, l'année même où la famille Pieri, arrivant de l'Isère à la recherche de terres où cultiver des plantes médicinales, se porte acquéreur du domaine. L'exploitation est réorientée vers la culture de l'olivier avec la plantation de plus de 2000 arbres de la variété aglandau. Gérard Pieri et ses enfants se sont lancés aujourd'hui dans la

production d'huile bio issue de leur propre moulin.

Enfin, la Bastide de Beaudinard est aujourd'hui une résidence touristique haut de gamme pour laquelle les propriétaires Yoann Da Costa et Olivier Baillache ont récemment obtenu le Label clé verte décerné par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. L'histoire de la bastide remonte au XV^e siècle. Relais de poste à l'époque napoléonienne, riche d'une longue histoire de ferme viticole, elle a été magnifiquement restaurée ainsi que son parc de 6000 m², doté d'arbres centenaires.

Pour aller plus loin, l'histoire du château des Creissauds, du château des Lignièrès, du château de Favary, de la Villa Barthélémy, du domaine de la Font de Mai ou de la Bastide la Gauthière sont à découvrir dans les pages Patrimoine du site aubagne.fr.

DES COULEURS ET DES HOMMES



JEAN-PIERRE PAULIN

Sa présence dégage une impression de force paisible: affable et souriant, il est de ceux qui rassurent et laissent pressentir, sans besoin de se mettre en avant, qu'ils ne céderont pas devant la difficulté. Sa longue carrière au sein de la Légion étrangère parle pour lui: major de sa promotion à l'École militaire de Strasbourg, il intègre la prestigieuse École militaire des officiers de Saint-Cyr Coëtquidan. Un an plus tard, il en sort directement sous-lieutenant, pour suivre deux années d'application à l'École d'infanterie de Montpellier. Au moment du choix des armes, la préférence de Jean-Pierre Paulin va à la Légion étrangère, qu'il pourra intégrer en 1971, après deux années en Allemagne, et qu'il servira fidèlement jusqu'à sa retraite en 1992 avec le grade de lieutenant-colonel. Originaire de la petite ville de Gray en Haute-Saône, Jean-Pierre Paulin a enchaîné 19 mutations et 23 déplacements, d'Allemagne en Corse, de Madagascar en Guyane, de Castelnaudary à Paris, et enfin Aubagne durant ses 31 années de service. D'abord

instructeur, puis commandant de compagnie, il aura aussi dirigé le recrutement des légionnaires sur les 33 départements couvrant la zone de Poitiers à Lille: « la Légion est une véritable aventure humaine: on est confronté à un grand nombre de nationalités différentes, ce qui demande beaucoup de patience et de persuasion pour intégrer toutes ces origines dans un même moule. J'en ai gardé ce goût du partage et un côté didactique, qui m'a poussé à créer en 2002 l'association La Palette, afin de proposer des cours gratuits de peinture aux anciens de la Légion. » Car la deuxième passion de Jean-Pierre Paulin est la peinture, qu'il découvre sur le tard, d'abord comme un passe-temps, puis comme un véritable moyen d'expression lui offrant un regard plus distancé sur le monde agité et parfois violent qu'il a parcouru: « J'ai commencé lorsque j'étais basé à Paris: je travaillais le week-end pour préparer un examen, et quand celui-ci a été réussi je me suis retrouvé avec beaucoup de temps sans occupation. J'ai acheté mes

premiers bouquins de peinture et je me suis lancé. J'ai recommencé en Guyane, où j'ai fait une petite exposition. À la retraite, une amie qui avait fait les Beaux-Arts m'a incité à monter ma première exposition à Aubagne en 1996. » Fleurs, paysages, natures mortes, icônes sont ses thèmes de prédilection. L'influence de son épouse Djurdjica d'origine croate se retrouve également dans son travail, puisqu'il séjourne, peint et expose régulièrement en Croatie, comme au théâtre Comœdia qui l'accueille chaque année à la Coulisse. Très impliqué dans la vie citoyenne et associative d'Aubagne, en particulier à l'occasion du maintien du bureau de Poste dans le quartier de Central Parc où il réside, Jean-Pierre Paulin vient d'être récompensé de la médaille de la Ville par le maire d'Aubagne Gérard Gazay, pour « son engagement et pour les valeurs d'altruisme et de solidarité qu'il prône et traduit en actes au quotidien, mais aussi pour ses talents d'artiste ».

KICK BOXING

TROIS CENTS TITRES ET UN BEL AVENIR

Depuis bientôt vingt ans, le LCKBA - Laurent Cartiaux Kick Boxing Association - connaît une trajectoire couronnée d'une multitude de succès et de titres. Cette année, une nouvelle section Jeunes assure le passage du flambeau.

Les années Covid sont désormais derrière et Laurent Cartiaux peut de nouveau accueillir les jeunes dans son club. Le club aubagnais de sports de combat prend un nouvel envol sous l'égide des trois instances fédérales que sont l'Union Française des Sports de Combat chère à Jérôme Le Banner (la légende tricolore du kickboxing en est le président d'honneur et Laurent Cartiaux, le représentant départemental), l'Académie française de Muay Thai (boxe thaïlandaise) et la Fédération Française de Karaté. Pour ce retour aux sources, les jeunes du LCKBA ont brillé lors des premières

compétitions de l'année. Côté palmarès, fin octobre, Mylhan Idri, 8 ans, a atteint la finale de la coupe de France de Muay Thai éducatif catégorie pupilles et Flavius Laudescu a pris la 3^e place en seniors D. Début novembre, lors des Coupes de France de K1 (kickboxing), Wassim Dali (en minimes), Ryan Behraroui et Pierre Leroux (en juniors) ont remporté les titres, sans compter les nombreux podiums décrochés. Enfin, il y a quelques jours, Sahra Maréchal combattait en Muay Thai pour le titre européen amateur à Paris. Le club créé par Laurent Cartiaux a encore de belles années devant lui.

Pascal AGOSTINI

Adjoint au maire délégué au Sport et aux Événements sportifs
pascal.agostini@aubagne.fr



BOXE

AHMED BOUCHIBER, LA CHANCE EUROPÉENNE



Le 13 janvier à Orléans, le spécialiste du K-1 (kick-boxing) disputera un championnat d'Europe face à un autre Français, Enzo Khartoum. Le pensionnaire de l'AS Culturelle Aubagnaise revient aux affaires.

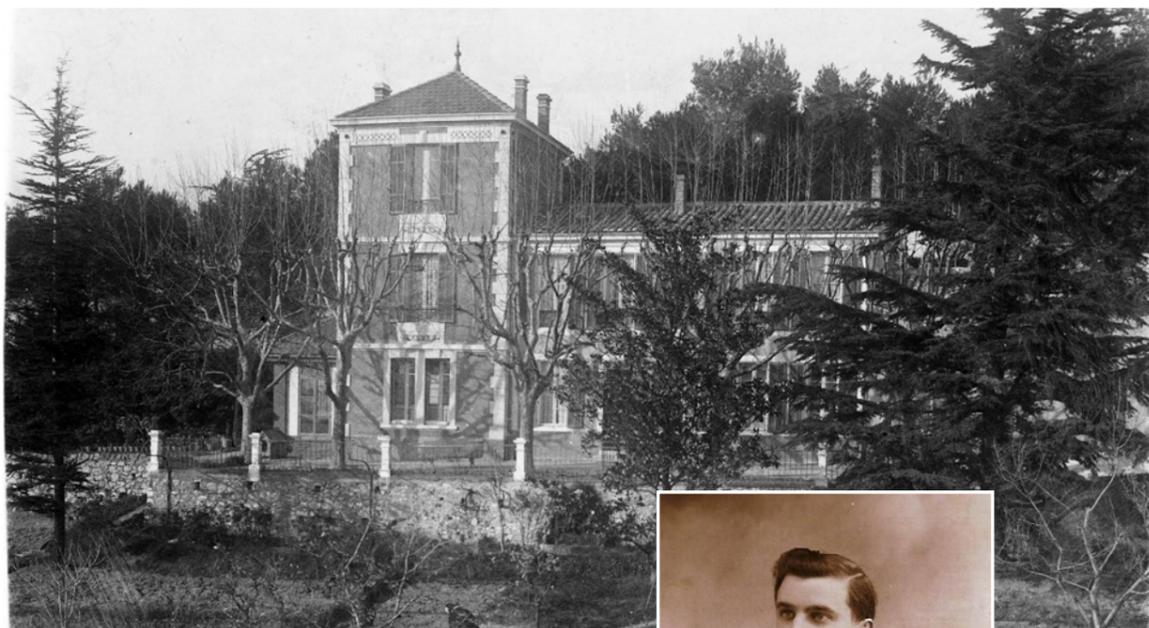
Il y a près d'un an, en février 2023, Ahmed Bouchiber s'inclinait par la plus petite des marges (sur décision, 2 juges à 1) avec une fracture de la mâchoire récoltée lors du 4^e round d'un combat qui en comptait 5. Inutile d'expliquer l'état d'esprit de l'athlète natif d'Aubagne, combattant sur et hors du ring. Après une longue convalescence, une reprise de l'entraînement à la fin de l'été et un combat de retour sur le ring le 16 décembre dernier au TK2 World Max de Marseille (au Stade Vallier) face au jeune Hugo Dubois (victoire aux points), le spécialiste du K-1 (forme de kick-boxing

d'origine japonaise) retrouve une chance européenne face au Parisien Enzo Khartoum en catégories des moyens (moins de 72,6 kg). Omar Louragh, son entraîneur à la salle de boxe du Charrel, l'accompagne depuis maintenant trois ans. Pour lui comme pour son athlète, ce retour est une opportunité à saisir. D'autant plus qu'en cas de succès, un championnat du monde devrait se profiler dès le mois de février prochain. Pour l'Aubagnais âgé de 28 ans, ce serait une belle revanche.

PATRIMOINE

GAIMARD, UN NOM QUI RÉSONNE AVEC TENDRESSE DEPUIS 1934

« Sous le charme de ce merveilleux décor, nous redoublerons de zèle et nous nous efforcerons de devenir chaque jour plus instruites et meilleures... »



↑ La villa Gaimard avant d'être transformée en école - (Ville d'Aubagne archive)

Amalia Peirano lit ce compliment lors de l'inauguration en 1934 de deux classes de cours complémentaires d'enseignement supérieur pour les filles, aménagées dans la maison des Gaimard tout juste acquise par la commune dans l'optique d'agrandir l'école Chaulan. Cette villa « les Cèdres » était cosuée, implantée sur une large terrasse merveilleusement exposée d'où l'on dominait Aubagne. Cachée derrière un portail de fer, une allée traversait le jardin et remontait jusqu'à un escalier marqué par des cèdres majestueux et donnant accès à la terrasse et à la maison, une vaste pinède surplombant celle-ci au nord. Hercule Paul Amédée Gaimard (1846-1924) naît au sein d'une famille originaire de Saint-Zacharie, qui embrassa les vocations de médecin et de maire sur 5 générations. Il s'installe à Aubagne après avoir présenté sa thèse sur « *L'emploi des greffes animales en chirurgie* » à la faculté de médecine de Montpellier en 1876. Il épouse Marie Olive et fait construire la villa « Les Cèdres » en

1912. Il participe à la création du nouvel hôpital-hospice avec le docteur Joseph Fallen. Tous deux vont suppléer avec beaucoup de dévouement les médecins de l'hôpital pendant la Grande Guerre. Son fils Joseph (1881-1967) est également reçu docteur en médecine en 1906 et intègre l'Hôpital d'Aubagne en 1908. Il est mobilisé le 2 août 1914 et exerce comme médecin militaire pendant toute la guerre avec un dévouement et une bravoure qui sont salués par la Croix de guerre en 1916 et 4 citations. Médecin major, il est ensuite fait Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire le 10 juin 1920. Il reprend son activité à l'hôpital et occupe la fonction d'administrateur jusqu'en 1944. Médecin des enfants assistés (1912-1947), de la

compagnie PLM, de la Gendarmerie, il reçoit de très nombreux honneurs dont une consécration ultime: il est nommé Officier de la Légion d'Honneur au titre du ministère de la Santé publique en 1952.

Joseph Gaimard se sépare de la propriété familiale en 1933 au bénéfice de la Ville qui offre ainsi à des générations d'Aubagnaises un cadre champêtre enchanteur pour apprendre. L'école maternelle vient ensuite s'y installer lors de l'ouverture du collège Joliot-Curie perpétuant l'action éducative des lieux qui avaient tant charmé le Préfet de l'époque lors de son inauguration: il avait octroyé alors aux élèves une journée de congé exceptionnel!



← Portrait du Dr Joseph Gaimard (1881-1967)
Dr, collection privée Peyré

RANDONNÉE

AMICALE DES MARCHEURS INDÉPENDANTS DU SUD: DE LA RANDONNÉE ENTRE A.M.I.S

L'Amicale des Marcheurs Indépendants du Sud (A.M.I.S) organise chaque année une trentaine de randonnées dans notre belle région mais aussi ailleurs en France et en Europe. L'association s'investit également tous les ans dans le Téléthon en proposant une journée d'action afin de récolter des fonds, faisant d'elle actuellement l'un des meilleurs contributeurs de la ville.

Tous les passionnés de randonnées le savent, notre région est un terrain de jeu privilégié et unique au monde. Des plaines de la Camargue au littoral varois, en passant par les massifs de la Sainte-Baume, de la Sainte-Victoire ou encore du Luberon, les amateurs de marche à pied ont l'embarras du choix pour assouvir leur passion. Ainsi, depuis 25 ans maintenant, l'A.M.I.S propose une trentaine de randonnées en groupe chaque année sur les plus beaux sentiers de la région. Des promenades sans réelles difficultés qui durent 3 à 4 heures

en moyenne et qui se déroulent les week-ends de septembre à juin avec une pause en décembre. « La plupart des randonnées se font sur un rayon d'1h30 autour d'Aubagne mais nous organisons également des séjours à la neige, en moyenne montagne, ou encore en milieu aquatique, aux cascades du Sautadet par exemple », précise Patrice Beaufort, président de l'association.

Téléthon: une année record!

Si l'organisation de randonnées en groupe reste l'activité principale de l'association, l'A.M.I.S s'investit également dans le Téléthon depuis plusieurs années. Le 26 novembre dernier, l'association a ainsi organisé une journée spéciale à l'Espace du Bras d'Or avec un concert et une tombola exceptionnelle qui a permis de récolter 2753 euros, soit une augmentation de 15 % par rapport à l'année dernière. « Au début, c'était trois croissants au bord de la route, puis nous

avons commencé à monter des journées spectacles. Aujourd'hui, nous sommes l'une des associations qui rapportent le plus d'argent au Téléthon à Aubagne », se félicite Patrice. Une somme récoltée grâce à la soixantaine de membres de l'association, mais aussi grâce à l'aide de commerçants et d'artisans du territoire qui ont transmis des lots pour la tombola.

Adhésion: 25 euros par an ainsi qu'un certificat médical d'aptitude à la randonnée pédestre
Plus de renseignements par mail: amisrando13@laposte.net



Marc ZANARINI

Conseiller municipal délégué à la Vie associative marc.zanarini@aubagne.fr



AU SERVICE DES AUBAGNAIS

TOUT LE MONDE PEUT FAIRE DU BÉNÉVOLAT !

Que vous soyez lycéen, étudiant, salarié, en recherche d'emploi, retraité... le bénévolat vous attend! Prenez rendez-vous au 04 42 18 1775 (y compris pour les annonces ci-dessous), lors de la permanence assurée par FRANCE BÉNÉVOLAT Aubagne, le jeudi de 14h à 16h, à la Maison de la Vie Associative, allée Robert-Govi à Aubagne.

Associations cherchent bénévoles

- > 1 bénévole pour aider à formaliser les demandes de subventions, plus tâches administratives en soutien à l'équipe en place
- > Antenne aubagnaise d'une Association nationale recherche 1 bénévole, à l'aise avec l'informatique, pour prendre en charge les tâches administratives et financières (formation assurée: 3 jours à Paris, entièrement prise en charge)
- > 3 bénévoles: 1 Responsable formation, 1 Assistant pour ses projets internationaux, 1 Comptable
- > Troupe de théâtre recherche Bénévole pouvant réaliser la vidéo des 2 pièces qui seront interprétées sur la saison
- > Bénévoles pour assurer soutien scolaire
- > Bénévoles (de 25 ans à ...) pour participer officiellement aux conseils d'Écoles maternelles et élémentaires, secteur Collège LAKANAL ou N. SARRAUTE
- > Bénévoles infirmier(e) et/ou médecins pour des missions de consultations régulières et de coordination du parcours de soins des personnes accompagnées aux côtés de travailleurs sociaux
- > Bénévoles pour accompagnement à des sorties culturelles, pédestres...
- > 3 TRÉSORIERS bénévoles
- > Bénévoles pour installation/désinstallation des collectes de sang sur Aubagne (le 1^{er} mardi de chaque mois) + 1 secrétaire
- > Bénévoles pour renforcer l'équipe qui organise et gère le Téléthon (quelques heures par semaine, voire plus en période de collecte)
- > 1 chargé(e) de communication et des contributeurs à la rédaction d'articles
- > Bénévoles pour plantation et entretien de jardins partagés (partage des récoltes) et souhaitant s'investir dans la gouvernance de l'Association
- > Bénévoles pour renforcer l'équipe qui tient par roulement un commerce équitable (vente, encaissements, mise en rayon, ...) et/ou animer des réunions de sensibilisation au commerce équitable en milieu scolaire
- > Bénévoles pour animer des Ateliers numériques destinés à des personnes âgées isolées, le vendredi matin
- > Bénévoles pour donner des cours et accompagner des familles dans l'acquisition du français
- > Bénévoles pour accompagner et co-animer avec un déficient visuel des ateliers ludiques de sensibilisation au handicap dans les écoles, collèges, lycées et centres de formation (formation assurée)
- > Bénévoles pour aider des personnes en situation de handicap dans le cadre d'ateliers d'écriture, et ponctuellement sur événements (sorties, soirée musicale, loto, ...)
- > Parrains pour informer jeunes en recherche d'emploi sur le monde du travail, métiers, conditions d'accès, coaching
- > Bénévoles sensibles aux sujets de l'environnement pour agir dans le domaine de la transition écologique
- > Bénévoles pour visiter des personnes malades, âgées, isolées à domicile ou en Structure (Hôpitaux, EPHAD...) et/ou animer des après-midi récréatifs (loto, autres...)
- > Bénévoles pour aider des enfants en situation de handicap dans la pratique d'activités nautiques + Maître-nageur, pour animer ces activités aquatiques (le samedi après-midi)
- > 1 aide secrétaire pour mise en forme et diffusion de documents sur Word et Excel + animation page FACEBOOK ou site internet de l'association

UNE BELLE ANNÉE DE RESISTANCE!

Bonne année 2024 à toutes et à tous! La santé étant le premier vœu auquel on pense, souhaitons-nous un hôpital public fort, vraiment défendu en toute transparence par la municipalité! 2023 a donc refermé ses portes. Elle laisse en nous, après les années précédentes, le souvenir de tout ce qui dysfonctionne à Aubagne et y dégrade le bien vivre. Chacune et chacun a sa liste en tête. Pour certaines situations insupportables, des collectifs de citoyens se sont créés ou ont continué leur inlassable combat : les collectifs d'habitants vent debout contre le PLUI, celui pour la préservation des arbres du parc de la botte, la mobilisation pour la gratuité des transports, par exemple. Ce sont des pôles de résistance locale et c'est bien la résistance qui fonde l'espoir, cet espoir dont le monde manque cruellement. Alors, en ces heures où l'on formule des vœux, nous formulons celui de belles résistances à venir, existantes, à créer ou à retrouver. Aubagne peut retrouver la dynamique, les couleurs et les soins qu'elle mérite, si nous, citoyennes et citoyens, le décidons. Meilleurs vœux à toutes et tous, et vive l'Aubagne des résistances souriantes!

Le groupe « Rassemblé-e-s Pour Aubagne »

Clémentine Fardoux et Alexandre Latz, co-président-e-s, Valérie Boisson, Magali Giovannangeli, Eliette Mézergues-Mautref, Yves Perrin-Toinin, Arthur Salone

POUR UNE ANNÉE 2024 SANS BLA-BLA...

2023 s'est terminé dans le triste chaos des guerres au Moyen Orient comme en Ukraine et par la percée de l'extrême droite en Amérique du Sud comme en Europe. Partout, la démagogie et la loi du plus fort avancent dangereusement en s'appuyant sur une communication tronquée et manipulatrice.

Localement, on pourrait résister à cette dérive internationale.

Au contraire, le Maire choisit la démagogie démocratique « Vous faites de la politique politicienne! ». Il tente d'imposer sa loi du plus fort en obligeant les élu.es majoritaires à l'applaudir... Il utilise l'AJJ comme outil de propagande au profit exclusif des élu.es qui lui font allégeance, illustrant ainsi son indigne propos « N'écoutez pas l'opposition, elle ne sert à rien! ».

Souhaitons que 2024 ramène du bon sens ici comme dans le reste du monde.

Formulons le vœu qu'en cette nouvelle année, le pouvoir excessif de quelques-uns, trop souvent exercé au détriment de la planète, recule au profit de la promotion de notre patrimoine collectif, humain et environnemental. Belle année 2024!

Le groupe « Aubagne Toujours – alternative citoyenne écologiste »

Dominique BENASSAYA NIVET et Denis GRANDJEAN, co-présidents

TRÈS BONNE ANNÉE 2024 À TOUS LES AUBAGNAIS

Et si on faisait une petite trêve politique le temps des fêtes? Si on cessait, juste un mois, de rappeler les très nombreux manquements de l'exécutif aubagnais? Si on ne s'impatiait plus des retards cumulés des projets pour notre ville, de toutes manières impossibles à financer en raison de notre dette? Si on s'accommodait sans râler des embouteillages, de l'état des routes et de la saleté ambiante de la ville? Si on rêvait à la sécurité retrouvée et les impôts locaux allégés? Avouez que c'est difficile!

C'est pourquoi J. Mélin et M. Bougearel, élues du Rassemblement National, continueront d'être aux côtés des habitants de notre ville pour témoigner de la nécessité de garder intact l'espoir d'amélioration de notre vie quotidienne, même et surtout demandent beaucoup d'optimisme.

Elles souhaitent le meilleur pour leur ville et à tous les aubagnais une excellente année 2024.

Le Groupe « Pour faire renaître Aubagne »

Joëlle MÉLIN, Présidente, et Michèle BOUGEAREL

UNE GESTION RIGOUREUSE ET RESPONSABLE

En décembre dernier, la municipalité a voté le budget pour l'année 2024. Il s'agit d'un budget inédit et ambitieux qui, pour la première fois de l'histoire d'Aubagne, va dépasser la barre des 100 millions d'euros. Grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics, nous sommes parvenus à ramener notre endettement à 19 années contre 57 années en 2014 en remboursant plus de 43 millions d'euros sur 10 ans tout en dégageant des moyens supplémentaires pour augmenter notre investissement en faveur des Aubagnais: 23 millions d'euros en 2024, soit une hausse de 12%, afin d'offrir un cadre de vie plus attractif à nos concitoyens et une solidarité renforcée auprès des plus fragiles. Alors que l'opposition municipale d'extrême gauche a voté contre ce budget au prétexte de vouloir augmenter les taux d'imposition locaux, la Majorité municipale considère qu'augmenter les impôts n'est pas le bon choix, car cela reviendrait à sanctionner le pouvoir d'achat des propriétaires qui subissent déjà de plein fouet l'inflation. Fidèle à son engagement depuis 10 ans, la Majorité municipale n'augmentera pas les taux communaux des impôts. Nous refusons la démagogie! Nous priorisons les investissements qui permettent de réduire les coûts de fonctionnement tout en rendant des services de proximité essentiels aux Aubagnaises et aux Aubagnais! Nous adressons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2024!

Le Groupe « Les Républicains et Apparentés »

Danielle MENET et Pascal AGOSTINI, co-présidents, Brigitte AMOROS, Jeremy COETTO, Laurent GUEDJ, Yoann LEANDRE, Jean-Bernard LOUIS, William MIROUX, Monique MOÏSE, Geneviève MORFIN, Marc ZANARINI, Léo MOURNAUD, Jeremy PANGOURASSOU, Vincent RUSCONI, Hélène TRIC

2024 : UNE ANNEE PLACEE SOUS LE SIGNE DE LA CULTURE ET DES SPORTS

L'année 2024 s'annonce riche et exceptionnelle d'événements et de festivités ouverts à tous. Sur un plan culturel, Aubagne fêtera en 2024 le cinquantième anniversaire de la disparition de notre écrivain, cinéaste et académicien mondialement connu, Marcel PAGNOL. Afin de réaffirmer son attachement indéfectible à l'auteur et à son œuvre, la ville vous proposera des événements riches et nombreux pour commémorer et rendre hommage aux multiples talents de l'auteur: poète, historien, dramaturge, musicien, traducteur, essayiste. Vous découvrirez des œuvres et des écrits inédits dans de multiples lieux de la ville qui vibreront au rythme d'un hommage exceptionnel rendu à cette figure universelle qui façonne notre identité provençale. Sur un plan sportif, Aubagne, labellisée Terre de Jeux 2024 par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'été, accueillera des fédérations internationales qui viendront s'entraîner dans notre ville et nous y associerons nos clubs et nos 16 000 licenciés sportifs. Nous relèverons ensemble ce défi pour être au rendez-vous de l'attractivité et de la fierté des valeurs que nous représentons. Nous souhaitons à tous les Aubagnais une belle et heureuse année 2024!

Le Groupe « Les Centres – Nouveau Centre – Modem – UDI – UDE et apparentés »

Magali ROUX et Alain ROUSSET, co-présidents, Stéphanie HARKANE, Zarick KOURICHI, André LEVISSE, Faustine THIBAUD

2024 : AUBAGNE AVANCE!

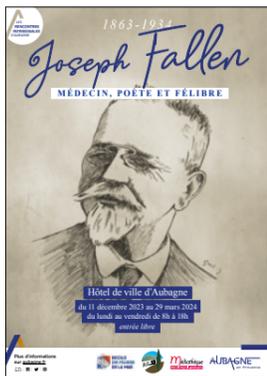
Malgré les contraintes économiques, notre équipe garde le cap et continue à mettre en œuvre les actions du programme pour lequel vous avez choisi de nous faire confiance. Aubagne avance, Aubagne vit et se transforme, Aubagne renforce son identité de ville phare de l'Est de la Métropole. En 2024, les nombreux travaux de mobilité engagés se poursuivront avec le Val'Tram et le BHNS. Après l'installation de l'école provisoire des Passons, la première étape de la construction du nouveau pôle éducatif des Passons a été franchie. Nous poursuivrons de nouveaux chantiers tels que la rénovation des équipements sportifs, le déploiement de la vidéoprotection et la réhabilitation des écoles. En 2024, notre enthousiasme et notre détermination resteront intacts! Au nom des élus de notre groupe, nous vous présentons nos vœux les plus chaleureux pour une belle et très heureuse année dans notre belle commune d'Aubagne en Provence.

Le Groupe « Société civile »

Sophie AMARANTINIS et Philippe AMY, co-présidents, Cécile BOURGUIGNON, Mathilde BARTHELEMY, Franck CHAMLA, Irène DUPLAN, Julie GABRIEL, Patrice JARQUE, Jeannine LEVASSEUR.

CULTURE

Exposition Joseph Fallen (1863-1934) médecin, poète et félibre à l'Hôtel de Ville



C'est l'une des figures prépondérantes d'Aubagne du début du XX^e siècle : le docteur Joseph Fallen a rayonné bien au-delà de la ville par son travail, son œuvre et sa personnalité. Le service Archives-Patrimoine vous invite à découvrir une exposition retraçant la vie et l'œuvre de ce médecin, poète, philologue passionné par la langue provençale jusqu'au 29 mars 2024 à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Exposition sur la lutte contre les discriminations dans le sport

Dans le cadre de la lutte contre les discriminations dans le sport, la ville d'Aubagne en partenariat avec la Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône vous invite à débattre et échanger sur quinze photographies sur les discriminations dans le sport jusqu'au 30 janvier à l'Espace Art et Jeunesse. **Renseignement : 04 42 18 17 17, Espace Art et Jeunesse - 170 chemin de Saint-Michel.**

JEUNESSE

Le carnaval 2024 se prépare à l'EAJ dès ce mois de janvier !



Vous avez entre 11 et 15 ans et vous souhaitez préparer le carnaval qui aura cette année la couleur des Jeux Olympiques ?

Rejoignez l'équipe de l'Espace Art et Jeunesse pour des ateliers créatifs gratuits et sans inscription qui auront lieu tous les mercredis après-midi à compter du 17 janvier.

Renseignement : 04 42 18 17 17, Espace Art et Jeunesse - 170 chemin de Saint-Michel.

CITOYENNETÉ

Ouverture des inscriptions au SNU



Le SNU (service national universel) est un dispositif d'État permettant aux jeunes de développer une culture de l'engagement et d'affirmer leur place dans la société. Vous avez entre 15 et 17 ans, vous êtes de nationalité française, vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale ? Ne ratez pas les inscriptions du Service national universel 2024 ! Les dates des prochains séjours pour la zone B auront lieu du 26 février au 9 mars (pendant les vacances d'hiver).

Pour en savoir plus sur le SNU : www.snu.gouv.fr

ENVIRONNEMENT

Rapport de Développement Durable 2023



Au travers d'indicateurs et de projets concrets, la ville d'Aubagne s'est engagée depuis plusieurs années en faveur de l'environnement. Consciente des enjeux primordiaux que représente l'écologie positive, elle poursuit ses actions avec ses nombreux partenaires pour offrir aux Aubagnais un cadre de vie agréable et préservé.

Vous pouvez consulter et télécharger le rapport de développement durable sur aubagne.fr/ecologie-positive

LOISIRS

Réouverture de la piscine Alain Bernard



La piscine Alain-Bernard rouvre ses portes au public à compter du 8 janvier 2024. À noter que si le grand bassin est disposé à accueillir les baigneurs, il faudra en revanche encore un peu de patience pour le petit bassin qui sera lui de nouveau accessible courant février. Pour rappel les horaires sont les suivants : Lundi : de 12h à 14h Mardi : de 12h à 14h et de 17h à 19h Mercredi : de 14h30 à 17h Jeudi : de 12h à 14h Vendredi : de 12h à 14h et de 17h à 19h Samedi : de 14h30 à 19h Dimanche : de 8h à 12h **Renseignement au 04 42 03 38 33**

ÉDUCATION

Ouverture de la campagne de pré-inscription pour tous les enfants nés en 2021



La campagne de pré-inscription dans les écoles aubagnaises pour tous les enfants nés en 2021 se déroulera du mercredi 10 janvier au vendredi 23 février 2024. Inscriptions en ligne et prise de rendez-vous sur votre espace famille : www.espace-citoyens.net/aubagne/ **Renseignement auprès du service du Pôle enfance au 04 42 18 19 81**

À VOS AGENDAS



PRÉSENTATION DES VOEUX DU MAIRE

Vendredi 19 janvier
À 18h, à l'Espace des Libertés

MERCREDI 3 JANVIER

Don du sang
De 15h à 19h30, Espace Bras d'Or. Réservez votre créneau sur dondesang.efs.sante.fr

SAMEDI 6 JANVIER

Marche des Rois
17h30, au centre-ville

DIMANCHE 7 JANVIER

La Pastorale Maurel
De 14h30 à 18h, à l'Espace des Libertés

JEUDI 11 JANVIER

Atelier cuisine
De 9h à 14h, à la Maison de quartier du Charrel
Vernissage de l'exposition Joseph Fallen
17h, à l'Hôtel de ville
→ Voir brève page 28

VENREDI 12 JANVIER

(Théâtre) - La chambre des merveilles
20h, au théâtre Comœdia
→ Voir article page 19

SAMEDI 13 JANVIER

Gala de grappling
19h, à l'Espace des Libertés
Atelier d'écriture (adulte)
De 10h à 12h, à la médiathèque
Loto avec l'association « Marseille Aubagne de pêche »
13h, Espace Bras d'Or

DIMANCHE 14 JANVIER

Loto avec l'association « Le Conte en scène »
14h30, Espace Bras d'Or

MERCREDI 17 JANVIER

(Théâtre) - Les Hamsters n'existent pas
10h, au théâtre Comœdia

SAMEDI 20 JANVIER

(Théâtre) - La Pastorale Fallen
17h, au théâtre Comœdia
→ Voir article page 7

DIMANCHE 21 JANVIER

Loto avec l'association « À travers les yeux de Lucas »
14h, Espace Bras d'Or

MERCREDI 24 JANVIER

Moments musicaux - Hautbois (adulte)
16h, à la médiathèque

JEUDI 25 JANVIER

(Bal) Gâteau des rois des séniors
14h, à l'Espace des Libertés
Inscription au 04 42 18 19 05
(Jazz) - Cathy Escoffier invite Siska
19h, au théâtre Comœdia

VENREDI 26 JANVIER

Concert caritatif organisé par l'association « T'hâtez-vous »
20h, à l'Espace des Libertés



DIMANCHE 28 JANVIER

Bourse annuelle à la carte postale ancienne (vieux papiers, timbres, monnaies)
De 9h à 17h, Espace Bras d'Or

Adieux à la crèche

11h, messe. 16h, concert « Noël en Provence », à l'église Saint Sauveur avec Marie-Virginie Delorme à l'orgue, Alain Bravay au Galoubet-tambourin, cornemuse, flûte à bec, André Gabriel au galoubet-tambourin, violon et Frédéric Garzia à la trompette

MERCREDI 31 JANVIER

Audition plurielle du conservatoire
19h, au conservatoire
(Théâtre) - Les voyageurs du crime
20h, au théâtre Comœdia
Atelier autour du sport (jeunesse 6-10 ans)
15h, à la médiathèque

SAMEDI 3 FÉVRIER

Grand gala du souvenir organisé par l'association « le conte en scène »
19h, au théâtre Comœdia



Festival Lecture par Nature, littérature musclée, parrainé par Daniel Herrero Mots crawlés, le championnat !
De 10h à 18h, à la médiathèque



ÉTAT CIVIL Du 20 novembre au 19 décembre 2023

BONJOUR LES BÉBÉS

Emma, Marie LANGLET • Mito-elian KOUTAR WATERMANN • Ennio, Nani, Joël, Moon RIOU MORAZZANI • Mikail, Lakhdar, Yassin BELHADJI • Uways, Luqman, Bindjawad MDAHOMA • Mya, Naïma MAÏCH BONNIN • Lyvio HADJ HAMOU • Èsma CHEREF • Ethan, Brian BEN YAHIA • Olivia, Suzanne, Rosette DI PASTENA PUJOL • Viggo, Nikita, Libertad FARIN MARCELLY • Helia, Sereina, Xiao Pingguo CHIV • Andrea, Patrick, Marc LEONARD PRATESI • Lise, Joséphine, Margaux DURAND FOSSE • Imane, Ouerdia DIF • Louise, Justine SOULIER • Violeta HENRY CARRERA • Christian, Stanislas, Marie JACQUOT • Zoé, Marie, Martine BESSE • Andréa, Maëva, Jacqueline MAURIN • Olivia, Robbie LEJEUNE NALLET • Anna, Louisa SADALLAH • Daloba MINTHE • Ayrton, John, Wilfrid TRANCHART • Gino, Bob SASIA • Paloma, Olivia, Frédérique JOURDAIN DE MUIZON • Alba, Zoé, Ludivine BEGUE • Viktor, Lucas RÉGALDO • Islem HADJI • Logan, Gilles, Olivier GRILLOTTI • Anas TALBI • Maylone, Didier, Guy BRICARD BENARD • Aaron, Eddy, Yannis AMMARI • Ayyub, Ayden AMAMRI • Aylin AZZI • Tiago, Andreas GHERTAN • Qassim RHANNY • Lounes, Minas GROUD • Miléna, Martine, Colette NARIGATZIAN • Paul, Lucas, Robert DEUMIE • Ali, Nacer BELARBI • Ethan BELTRAMO • Adrian, Till, Georges BOGHOSIAN • Qassim BALMOUJOU • Julia, Noëlla PAPPALARDO • Eléonore, Dominique, Eliane FERRERO MCVINTOSH • Kosma, Ziggy, Jim GAUDIN BOURDEAUX • Keziah, Frank, Laurent, Sébastien PEYRES • Alessandro, Claude, Marc SAMPO • Yazen AZIF • Ninho, Damien, Claude, Pierre LEFRANÇOIS • Loan, Adrien, Baptiste AUDOUBERT • Ayden, Serge, Rhabir MADI • Jade, Marie, Lucette, Suzette MARSEILLAN • Andrea, Georges, Luigi RUIZ • Jeymie AURY GRAINCE • Sinan INAL • Lucie, Carmen, Renée OLLIVIER • Amaury, Angelo, Julien PRATI LE COZ • Louison, Mélanie, Anaïs MARGIER-AUBERT • Ayden GORIN • Nahyl, Abdel-hafidh, Zakariya ABIDI • Amna, Zaara BEN GHENIA • Hoan \phuc DINH • Lezzia SAVIOZZI DELAUNAY • Lenny, Madani, Giovanni, Jean-claude DI PROSPO • Idriss, Samba, Hassan N'DIAYE • Nova, Angèle, Hniya N'DIAYE • Linaëlle, Diane, Lena DELCHAMBRE LE • Dario, Patrick, Serge, Florent PONTHEUX

ILS ONT DIT OUI

Togtokhbayar JAMSRAN et Undrakh BATOCHIR • Moussa IBRAHIMZAKARIA et Kaltouma ALIABBADJID • Antoine, Albert COTI et Fabienne BARRALIS

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Jean-marie FREZAL 67 ans • Jean, François, Pierre ROUILLÉ 71 ans • Denis, Bernard, Hubert TEMPIER 67 ans • Carmen FENOY 95 ans

• Donato LATAGLIATA 88 ans • Christian, Paul FLACHERON 82 ans • Danielle, Simonne, Christiane NAVARRO 79 ans • Claudine, Eliane, Paulette PALLAÏ Epouse NAKACHE 68 ans • Michelle, Alice JAILLET 86 ans • Kheïra ZERROUKI Veuve EL-AMRI 86 ans • Lucie, Blanche, Marguerite JOUFFREY Veuve DUBOIS 92 ans • Simone, Henriette, Jeanne COSTENCO Epouse RIGAT 79 ans • Karim AZEGGAGH 57 ans • Gérard, Robert PEYROUX 83 ans • Hervé ALLARD 71 ans • Jean, Joseph TEMPIER 91 ans • Johann, Heinrich ABSTEIN 92 ans • Jeannine, Jacqueline THÔME Veuve LANZA 87 ans • Henri, Paul PAGOTTO 89 ans • Paulette BANCII Veuve STORIONE 95 ans • Anna BEVLACQUA Epouse PICCIONE 85 ans • Claude, Henri CAVANIHAC 85 ans • Louis LUCCI 90 ans • Raymonde, Marguerite, Jeanne BAILE 94 ans • Pierre, Nicolas COSTA 80 ans • Lydia, Roseline DEL GIUDICE Epouse PUECHAL 79 ans • Danièle, Rosette, Georgette RAMPAL Veuve SANCHEZ 75 ans • Denise, Marie, Thérèse MIRA Veuve ALBERTO 89 ans • André, Yves, Paul SPAETER 68 ans • Albert, Robert GIANGRASSO 75 ans • Jean-marie, René, Emile, Alexandre MARCEL 90 ans • Martine, Madeleine GEY Epouse DROUILLET 70 ans • Christian, Paul ARCHAUX 78 ans • Marie, Rose BARTUMEU Veuve LORIZ 90 ans • Marcel, Henri DEMORTIERE 68 ans • Pascaline GRAZIANO Veuve LUCCHINO 93 ans • Marie HERNANDEZ 95 ans • Gilberte, Marguerite ORUSA Veuve GRIMAUD 93 ans • Edouard, Oreste CAMICI 107 ans • André, René, Joseph GRAVELAIS 95 ans • Alain, Gaston ROCHE 69 ans • Driss HAMMOUTENE 76 ans • Elise QUIRICONI Veuve PIFFARD 93 ans • Encarnacion SALINAS GIMENEZ Epouse GARCIA MARTIN 88 ans • Louis, Philippe MOLINARI 94 ans • Marie, Louise, Jacqueline REI Veuve BLANC 90 ans • Claude, Yves, Christian DAVIN 79 ans • Marcelle, Rose, Maximilienne MEIFFREN 95 ans • Jean, Nicolas DIMITRIADIS 71 ans • Jean, Pierre, Henri MACARONUS 76 ans • Jean, Yves WELLELE-ROSTAND 90 ans • Simonne, Madeleine, Pascaline GRAZIANI Veuve PELISSIER 85 ans • Marc, Joseph, René PIANEZZE 76 ans • Paulette, Renée, Juliette GUY Veuve DESCAT 92 ans • Jeanine, Rose, Marianne PASQUALINI Veuve CHRISTOOL 95 ans • Hachour DJEBLI 63 ans • Toussainte, Josephine ANTOLINI 80 ans • Naima LAHMAR 67 ans • Maryse, Gabrielle MAS Epouse CASE 90 ans • Claude, Constant, Paul BULTEZ 94 ans • Maurice, Jean, Marie MICHEL 86 ans • Baya BENAMARA 99 ans • Joël, Narcisse, Emile BOULERIE 65 ans • Albert MURA 94 ans • Jean, Joseph, Denis TELLINI 66 ans • Suzy, Noémie SEGUIN Veuve BATILLOT 88 ans • Claude, Emile, Antoine CHIESA 75 ans • Boujemaa GHRANGUIA 81 ans • Josée, Antoinette VALENTIN 65 ans • Marie, Rose BAGNIS Veuve COLLORAFI 99 ans • Georges, François, Ange MARCHI 82 ans • Simonne, Marthe, Renée, Marie AUDIBERT Veuve LAUZIER 97 ans • Christian, Joseph, Louis DONZELLA 64 ans • Jocelyne, Anne-marie LUBRANO Veuve FIORITO 76 ans

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 7 JANVIER	DIMANCHE 14 JANVIER	DIMANCHE 21 JANVIER	DIMANCHE 28 JANVIER	DIMANCHE 4 FEVRIER
Pharmacie Provence 15-17 Av. de Verdun 04 42 82 10 08	Pharmacie Passons Chemin de St Michel 04 42 82 39 25	Pharmacie Auchan C. C. Auchan 04 42 84 35 75	Pharmacie Charrel Zac du Charrel 04 42 03 47 80	Pharmacie Bras d'Or 20 cours Barthélémy 04 42 03 09 09

LES PERMANENCES

Accès au droit • Maison de la Justice et du Droit, 26 cours Voltaire, 04 42 36 98 10 • **Espace Aubagne Seniors**, 10 avenue Joseph Fallen, 04 42 18 19 05 • **Action sociale** • CCAS, Immeuble Les Marronniers, avenue Antide-Boyer, 04 42 18 19 54 • **Maison Départementale de la Solidarité de Territoire** 5, rue Lafond, 04 13 31 06 00 • **Associations** • **Maison de la vie associative**, allée Robert-Govi, 04 42 18 17 75 • **Logement** • Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL), à la Maison de la Justice et du Droit. Sur RV au 04 42 36 98 10. Conseil financier : sur RV au 04 96 11 12 00 • Confédération Nationale du Logement, le vendredi, de 9h à 12h, au CCAS, 04 91 54 21 14 • **Espace Info Energie**, 2 cours Foch, 04 42 03 88 16. Lundi, mardi et mercredi, de 14h à 18h. • **Santé** • Réseau Bronchiolite Asthme Mucoviscidose 13, 04 91 75 70 00, de 9h à 18h (urgence en kinésio respiratoire pédiatrique, praticiens de garde). • **Espace Santé Jeunes**, 18 boulevard Gambetta, 04 42 84 41 08 Du lundi au vendredi, de 12h à 19h. • **Association Fil Rouge Alzheimer**, 10 avenue Joseph Fallen, Espace Aubagne Seniors, 07 81 12 52 68. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (sauf le mercredi après-midi). • **Don du sang**. Le 1^{er} mardi de chaque mois, de 15h à 19h30 à l'Espace Bras d'Or. • **Retraites** • **Retraites du régime général**, 6 bis boulevard Ganteaume, sur RV. • **CARSAT Sud-Est** : 3960. Retraites complémentaires : 0820 200 189.

AU SERVICE DES AUBAGNAIS



Gérard GAZAY

Maire d'Aubagne
Secrétariat du maire
Tél. 04 42 18 19 19
Email : secretariatdumaire@aubagne.fr

Pour contacter vos élus

Par courrier
Hôtel de Ville - Bureau des élus
7, bd Jean Jaurès - 13400 Aubagne

Secrétariat des élus

Tél. 04 42 18 18 07
Email : secretariatdeselus@aubagne.fr



Alain ROUSSET

1^{er} adjoint
Délégué à l'Administration générale et à l'Aménagement du territoire
alain.rousset@aubagne.fr
Tél. secrétariat du Premier adjoint : 04 42 18 19 80



Sophie AMARANTINIS

2^e adjointe
Déléguée à la Sécurité, à la Politique de la Ville, aux Préventions, à la Citoyenneté, aux Cultes et à la Ville numérique
vincent.rusconi@aubagne.fr



Vincent RUSCONI

3^e adjoint
Délégué à la Sécurité, à la Politique de la Ville, aux Préventions, à la Citoyenneté, aux Cultes et à la Ville numérique
vincent.rusconi@aubagne.fr



Danielle MENET

4^e adjointe
Déléguée aux Finances, au Budget, à l'Économie et à l'Emploi
danielle.menet@aubagne.fr



Pascal AGOSTINI

5^e adjoint
Délégué au Sport et aux Événements sportifs
pascal.agostini@aubagne.fr



Hélène JULIEN-TRIC

6^e adjointe
Déléguée à la Politique Alimentaire communale
helene.tric@aubagne.fr



Philippe AMY

7^e adjoint
Délégué à la Culture et aux Événements culturels
philippe.amy@aubagne.fr



Geneviève MORFIN

8^e adjointe
Déléguée au Patrimoine, aux Traditions et à la Ville Lecture
genevieve.morfin@aubagne.fr



André LEVISSE

9^e adjoint
Délégué à l'Aménagement économique, en charge des Partenariats
andre.levisse@aubagne.fr



Stéphanie HARKANE

10^e adjointe
Déléguée au Tourisme et aux Jumelages
stephanie.harkane@aubagne.fr



Yoann LEANDRE

11^e adjoint
Délégué à l'Urbanisme
yoann.leandre@aubagne.fr

15 ADJOINTS AU MAIRE

LES ADJOINTS AU MAIRE, ADJOINTS AUX QUARTIERS



Léo MOURNAUD

Adjoint au quartier Centre-ville
leo.mournaud@aubagne.fr



Jeannine LEVASSEUR

Adjointe aux quartiers Palissy, Les Passons, Aubagne Sud
jeannine.levasseur@aubagne.fr



Jean-Bernard LOUIS

Adjoint au quartier La Tourtelle, Saint Mitre, Camp Major, Le Charrel
Délégué au Devoir de Mémoire et aux Anciens Combattants, à la Commission de Sécurité et à la Gestion des Cimetières
Correspondant Défense
jean-bernard.louis@aubagne.fr



Julie GABRIEL

Adjointe aux quartiers Beaudinard, Eoures, Le Pin Vert
Déléguée à l'Urbanisme et à la Petite Enfance et aux Femmes
julie.gabriel@aubagne.fr

16 CONSEILLERS MUNICIPAUX



Monique MOÏSE HIRMAN

Déléguée à la Ville Fleurie et aux Parcs et Jardins
monique.moise@aubagne.fr



Mathilde BARTHÉLÉMY

Déléguée à la Réussite Éducative
mathilde.barthelemy@aubagne.fr



Faustine THIBAUD

Déléguée à l'Écologie
faustine.thibaud@aubagne.fr



Laurent GUEDJ

Délégué à la Mobilité
laurent.guedj@aubagne.fr



Franck-Clément CHAMLA

Délégué à l'Habitat
franck.chamla@aubagne.fr



Zarick KOURICHI

Délégué à la Jeunesse et à l'Animation des Maisons de quartier
zarick.kourichi@aubagne.fr



Patrice JARQUE

Délégué à l'Artisanat et aux métiers d'art
patrice.jarque@aubagne.fr



Cécile BOURGUIGNON

Déléguée à l'Emploi et à la Formation
cecile.bourguignon@aubagne.fr



Brigitte AMOROS

Déléguée au Handicap
brigitte.amoros@aubagne.fr



Magali ROUX

Déléguée à la Santé
magali.roux@aubagne.fr



Irène DUPLAN

Déléguée aux Seniors et aux relations avec les CIQ
irene.duplan@aubagne.fr



Jérémy COETTO

Délégué à la Citoyenneté
jeremy.coetto@aubagne.fr



Jérémy PANGOURASSOU

Délégué à la Ville Numérique
jeremy.pangourassou@aubagne.fr



William MIROUX

Délégué à l'Événementiel
william.miroux@aubagne.fr



Matthieu HERMANT

Délégué à l'Agriculture et à la Forêt
matthieu.hermant@aubagne.fr



Marc ZANARINI

Délégué à la Vie associative
marc.zanarini@aubagne.fr

#AubagneEnGrand

Belle et Heureuse
année 2024



Gérard Gazay, maire d'Aubagne
et les élus du Conseil municipal vous convient à la

Cérémonie des Vœux aux Aubagnais

vendredi 19 janvier 2024 à 18h
Espace des Libertés

